23E ANNÉE — QUEBEC—Lundi, 30 Septembre 1889 — No 115

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Deux UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.,

Agents pour la Puissance,

No. 7, Rue Port Dauphin, QUÉBEC.

AFFAIRES DE FRANCE

Manifeste de Boulanger à ses électeurs de Montmartre

Les espérances du président Carnot

M. Ferry adresse une lettre aux électeurs des Vosges

PARIS, 28.—Le général Boulanger a adressé un manifeste aux électeurs de Montmartre. Dans ce manifeste il dit que les électeurs ont répondu aux iniques accusations portées contre lui par le sénat en l'élisant membre de la chambre des députés.

Le gouvernement, dit-il encore, trouvant que ses fausses accusations n'avaient pas eu d'effet a eu recours à l'audace et a annulé les votes des électeurs. C'est là un acte de brigandage et de vol des droits des électeurs et des privilèges de l'électorat qu'on a foulés aux pieds. Les républicains devront veiller à ce qu'on rende les droits aux électeurs.

Le président Carnot a reçu aujourd'hui les membres du congrès du commerce. Dans un discours qu'il a prononcé, M. Carnot a fait allusion aux élections et a dit que les destinées de la France républicaine étaient maintenant assurées et que la chambre devrait maintenant moins se livrer à une politique de spéculation et plus aux affaires pratiques et aux progrès pacifiques de la nation.

M. Ferry, qui a été battu aux élections de dimanche dernier, a écrit une lettre aux électeurs du département des Vosges. Il dit que la violence, la malhonnêteté et corruption mettaient en désordre les républicains de ce département, mais qu'un pareil état de choses ne pouvait être de longue durée. Il dit que sa défaite est de peu d'importance et qu'il restera à son poste sur le champ de bataille jusqu'à ce que la coalition contre le gouvernement soit brisée.

Puissant syndicat anglais

Des capitalistes anglais veulent accaparer les élévateurs, brasseries, etc

CHICAGO, 29.—La dépense de $50,000,000 par deux syndicats anglais pour obtenir le contrôle d'un nombre extraordinaire d'entreprises industrielles aux Etats-Unis a été faite ici aujourd'hui. Levy Meyer, un avocat bien connu, était l'un des agents d'un achat considérable par deux corporations de Londres ayant à leur tête le lord-maire actuel de Londres. Sir Henry et S. Isaacs sont les acheteurs.

Dans ce syndicat se trouvent un grand nombre de banquiers anglais et d'administrateurs de grandes succursales dans le Royaume-Uni. Ils ont acheté des entreprises industrielles et commerciales qui n'ont pas payé au moins 12½ pour cent par année durant les dernières 5 années. Elévateurs au grain, moulins à farine, brasseries, tels sont les entreprises favorites dans lesquelles ils ont placé leur capital.

L'administration de chaque entreprise sera confiée à des directeurs américains sous le contrôle d'un bureau général. Il n'y a pas de coalition ou fusion. Chaque entreprise est exploitée séparément.

La loi de l'Illinois défend toute vente de propriété foncière et immobilière à des étrangers. Cette législation prohibitive avait en vue d'empêcher l'achat de fermes dans l'Illinois par un certain landlord anglais en vue d'affermage.

Le syndicat anglais a évité cette difficulté du statut en faisant enregistrer le montant de propriété immobilière par chaque compagnie qu'il achetait et ensuite il est légalement devenu propriétaire d'une propriété "personnelle" et "non immobilière."

Quelques-uns des membres du comité qui a fait l'achat sont partis de Chicago ce soir, en route pour le Nord-Ouest. De là ils ont l'intention de se rendre à Omaha et Kansas City où ils chercheront à faire de nouveaux achats.

Voici les divers établissements commerciaux et industriels qui ont déjà été achetés par le syndicat : 1o. les brasseries suivantes : Bennis et McAvoy, de Chicago ; Walker et Bisk, de Chicago ; la Albany Brewery, d'Albany, New-York ; la brasseries Jones, Détroit, Michigan ; la brasserie Hauck, Newark, New Jersey ; la brasserie Tefz, de Jersey City ; les brasseries dites Etats-Unis, New-York ; une partie du capital-actions de la brasserie Schœmhoff, de Chicago ; les élévateurs Star, de Minneapolis au nombre de 26 ; le système d'élévateurs Vandusen, de Rochester, Minnesota, au nombre de 90 ! le système d'élévateurs Cargill et frères, au Minnesota et Dakota ; les brasseries dites Baltimore, Baltimore ; les mines de fer de F. Brasstadd, Hancock, Michigan ; les brasseries de Rochester, Rochester, N. Y.

Des arrangements pour les établissements suivants ont été conclus : la brasserie F. J. Dewes, de Chicago ; les moulins à farine Pillsbury, Minneapolis ; les moulins à farine Washburn, Minneapolis ; la brasserie Syracuse, de Syrrcuse, de New-York.

Les négociations pour l'achat de deux grands systèmes d'élévateurs à Chicago, sont bien avancées, mais ne sont pas encore terminées.

La City Contract Company: de Londres, avec un capital-actions de $50,000,000, et Trustees and Executors Co., aussi de Londres, avec un capital-actions de $37,500,000, sont les corporations ou syndicats faisant les achats.

Toutes deux sont réputées être au nombre des institutions anglaises les plus solides.

Voici le mode d'opérer : des agents de confiance font des listes des propriétés qu'il serait désirable d'acheter, ensuite ils obtiennent des promesses de ventes, engageant les propriétaires à vendre pour un certain montant, puis on fait donner un historique de chaque établissement durant les dix dernières années, accompagné d'un dépôt en banque pour garantir les frais d'une enquête des faits ; des experts examinent les propriétés et sont à leur tour questionnés par des comptables anglais ; un comité d'aviseurs fait un rapport et l'envoie finalement au comité d'achat.

Ces deux comités vinrent aux Etats-Unis dans le mois de juillet dernier et se composaient de MM. D. G. Macres, rédacteur du *Financial Times* de Londres, H. H. Sbanks, aussi de Londres, et de plusieurs autres.

EXPLOSIONS

Onze pertes de vie et plusieurs personnes gravement blessées

YORK, PENN., 28.—Une chaudière dans une carrière à Wrightville, a fait explosion aujourd'hui avec un fracas terrible. Une femme du nom de Barnes et son mari ont été, la première tuée raide et le mari a eu le crâne fracturé, il ne survivra pas.

BERLIN, 28.—Une explosion a eu lieu aujourd'hui dans une mine de charbon à Homberg, sur le Rhin. Dix hommes ont été tués et plusieurs autres gravement blessés ; quelques-uns mortellement.

Une autre explosion a eu lieu aujourd'hui dans le laboratoire d'artillerie à Spandau, et a blessé 10 hommes et 42 femmes.

La grève

ROTTERDAM, 28.—A une assemblée des grévistes hier soir, il a été résolu d'exclure du mouvement tous les socialistes et de continuer cette grève sans causer de désordres. Cette résolution fut adoptée avec acclamation et un homme fut chassé de l'assemblée pour avoir cherché à faire un discours dans le sens socialiste.

La traite des esclaves

BERLIN, 29.—Le capitaine Wissman télégraphie que l'exportation des esclaves du territoire qu'il a sous son administration dans l'Afrique Orientale a complètement cessé. Six insurgés ont été exécutés. Bagamoyo a été rendue et la population de cette ville est au nombre de 5,000 habitants.

Projets de l'Union Pacifique

PORTLAND, OR., 28.—Le gérant général Smith, de la ligne courte Oregon, dit que l'Union Pacifique a abandonné l'idée de faire des arrangements à propos de trafic avec le Pacifique Nord à cause des conditions exorbitantes que cette dernière compagnie demandait. L'Union Pacifique a décidé de faire faire une exploration en vue de construire une ligne entre Portland et Puget Sound.

Accidents de chemins de fer

ALBANY, N. Y., 28. — L'ingénieur Harth qui est actuellement en cette ville dit qu'il modéra la vitesse de son train près de Sparkers, craignant qu'il ne vint à se heurter sur le train de section. Au lieu de l'accident, il y a une forte courbe, ce qui a empêché de voir le train de section avant d'être dessus pour ainsi dire. L'ingénieur Hasth dit qu'il fit jouer les freins mais qu'ils n'eurent pas d'effet. Il n'a pas sauté du train mais il est resté entre l'engin et le premier char où il s'est fait prendre les deux jambes qui ont été serriblement écrasées. On ne sait pas s'il va survivre à ses blessures.

Le conducteur Dillon dit que son train et le char de section d'en arrière se brisèrent sur une longueur d'environ huit pieds.

CANAJOHARIE, N. Y., 28.—Dans l'accident de chemin de fer qui a eu lieu à Palatine Bridge hier, 5 personnes ont été tuées et 10 plus ou moins gravement blessées.

Funérailles militaires

Les funérailles de Richard Maybury, autrefois sergent au 17e régiment de ligne qui a été tué par l'avalanche de la rue Champlain ont eu lieu hier l'après-midi à 2.30 heures.

Le convoi funèbre est parti du poste de la police riveraine et l'enterrement a eu lieu au cimetière Mount Hermon.

Le cortège se composait du 8e bataillon, de la cavalerie, de la Société des journaliers de bord, etc.

Sir A. P. Caron, le col. Duchesnay, et le major Wilson suivaient le convoi.

Contrefaçon

En cour de police samedi a été entendu la cause de William Stanway vs James Danville Tellier, pour infraction aux licences de marques de commerce. L'affaire a été prise en délibéré. Il s'agit d'une imitation de l'étiquette qui couvre partie des flacons contenant du gin manufacture par la maison John DeKuyper.

Militaire

Depuis que Sir Fred. Middleton est à Québec, en rapport avec la catastrophe de la rue Champlain, il règne une grande activité dans les cercles militaires.

Samedi matin, la batterie B a paradé dans les rues de la ville, musique et clairons en tête. Le général Middleton battait la marche.

Dans l'après-midi, la batterie B et l'école de cavalerie ont fait des escarmouches à l'encoignure des chemins Gomin et St-Louis.

Abjuration

A St. Théodore d'Acton, le 22 du courant, Dame Philomène Tétreau, veuve de sieur P. Bouchard, et Dame Adélia Bouchard, épouse de sieur Emilien Gervais, ont abjuré le protestantisme et ont embrassé la foi catholique.

Morts subites

Vendredi l'après-midi, un homme du nom d'Elzéar Renaud, âgé d'à peu près 30 ans est mort sur le bassin Louise en écorchant un cheval. Il perdit l'équilibre en voulant hisser la peau sur le quai. Etant grièvement blessé il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, où il est mort le soir, à dix heures.

Mme Marguerite Beaupré, veuve de M. Joseph Dorval, et qui demeurait rue Colomb, St-Sauveur, chez son gendre, a été trouvée évanouie au pied d'un escalier dans la nuit de vendredi à samedi. Elle est morte quelques instants après.

Dans ces deux cas enquêtes seront faites aujourd'hui. Celle concernant la mort d'Elzéar Renaud aura lieu à l'Hôtel-Dieu.

Le député coroner Garneau est parti aujourd'hui pour Saint-Basile afin de tenir une enquête sur la mort d'un homme du nom de Edward Burns.

Où l'on s'habille à bon marché

C'est évidemment chez M. A. Morency, marchand-tailleur, No 47, rue de l'Eglise, St. Roch.

Si l'on veut avoir un pantalon ou un habit avec coupe à la parisienne, qu'on donne sa commande à M. Morency, et l'on sera sûr d'être servi, on ne peut mieux.

M. Morency tient aussi un assortiment complet d'étoffes des derniers goûts. Pour s'en convaincre qu'on se rende No 47, rue de l'Eglise, St. Roch.—e 6i

Les marchés de Québec

PRIX DU DETAIL

SAMEDI 28 septembre 1889.

Nos marchés sont passablement achalandés. Cependant on s'aperçoit que les travaux de la récolte ne sont pas encore complètement terminés dans certaines localités, car le nombre des vendeurs et des vendeuses n'est pas aussi considérable qu'on devrait s'y attendre à cette époque. Il ne faut pourtant pas trop s'étonner de cet état de choses, après les pluies abondantes qu'il a plu au Ciel de nous envoyer depuis quelque temps.

Il y avait ce matin une abondance de racines alimentaires qui avaient la plus belle apparence et qui excitaient le goût des gourmets. Aussi la température s'est-elle montrée très favorable depuis quelques jours à la végétation des légumineuses. Les choux, les carottes, les fèves et les navets sont de bonne qualité, mais les patates sont, dit-on, attaquées de la gangrène brune ou de la pourriture humide, et voilà pourquoi les prix se maintiendront à un taux assez élevé pendant tout le cours de l'automne.

Le beurre reste ferme à des prix élevés. Cet article n'est pas abondant sur nos marchés. Depuis l'établissement des fromageries, le beurre a diminué en quantité d'année en année ; nos cultivateurs aiment mieux porter leur lait à la fromagerie que de prendre la peine de fabriquer du beurre, et en agissant ainsi ils s'épargnent beaucoup de travaux de manipulation et de soins, et leurs profits sont aussi rémunérateurs que s'ils se livraient eux-mêmes à l'industrie laitière.

Quant aux œufs, les prix ont toujours une tendance à la hausse, à cause de la rareté de cet article.

Il n'y a aucun changement important dans les viandes. Le bœuf reste ferme, aux mêmes cotes. Le mouton prend de la vigueur, et les prix ont légèrement augmenté depuis quelques jours.

FRUITS

Il y a des changements considérables dans la liste des fruits, et cela se comprend, parce que l'automne les marchands de fruits tiennent sur le marché des variétés toutes différentes de celles de l'été. Ainsi, on voit aujourd'hui sur le marché toutes sortes de variétés de raisins qu'on ne rencontrait pas il y a deux ou trois mois.

Les prix n'ont pas changé, excepté les pommes qui, à cause de leur rareté, montrent une grande tendance à la hausse.

NOTES MARITIMES

ARRIVAGES—28 septembre

La barque *Frida*, de Christiania, capitaine G. Olsen, 535 tonnes de charbon, la barque *Adlgemde*, de Johnsbury, capitaine Pedersen, 492 tonnes de charbon.

DÉPARTS

La barge *S. G. Noël*, capitaine Denis Noël, pour Whithall ; la barge *F. W. Gilbert*, capitaine L. McAlley, pour Whithall ; le navire *Amaranth*, capitaine Crample, pour Belfast ; le navire *Sir Francis Drake*, capitaine F. Fiplett, pour Liverpool ; la barge *Albert Johnson*, capitaine Johnson, pour Batiscan.

EN CHARGEMENT

La barge *W. Guindon*, au Bassin Louise, une cargaison de bois pour Burlington.

Guerre à l'opium

Le *Sirop calmant de Chevalier* au Bromo-Codeine est le meilleur Sédatif Reconstituant pour les enfants. Il n'agit pas à la manière des préparations d'Opium, au contraire, il procure à l'enfant un sommeil doux et réparateur.

On en vend chez tous les principaux pharmaciens et marchands de Drogues. Dépôt général à la pharmacie LaRue. Méfiez-vous des contrefaçons.

A Toronto

L'Ami des Enfants se vend maintenant à Toronto, dans la province d'Ontario. Il y a pris une grande vogue.

Pipes à bon marché

Chez Lambert, 64 rue St-Joseph, pipes en bois avec ambre, 15 cts et 10 cts.

CHAMBRE DES NOTAIRES

AVIS est présentement donné que M. Etienne Ferdinand Ernest de Varennes, clerc de notaire, de Québec, dans le District de Québec, se présentera devant la Chambre des Notaires, à sa séance qui se tiendra le DEUX octobre prochain, à Montréal, dans une des salles du Cabinet de lecture Paroissial, à dix heures a. m., pour être examiné sur ses qualifications pour son admission à la pratique du notariat.

Montreal, 6 septembre 1889.

N. PÉRODEAU,
Sec. Chambre des Notaires.

9 septembre.—3 sem.

BRANDY

Pour usage général, mais surtout pour cas de maladie, employez le meilleur

Bisquit Dubouche & Cie.

COGNAC

En vente chez tous les épiciers et marchands de vin.

0 juillet.—12m.

Job de Bas!

150 doz. BAS DE LAINE ET DE Cachemire Noir

Vendus a tres Bas Prix

— AUSSI —

Couvertes de laine, Gilets de laine, pour Dames, Camisoles et Caleçons, pour Messieurs, Flanelles de fantaisie, etc., chez

F. X. LEPAGE,

RUE DE LA COURONNE, SAINT-ROCH.

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUERIR

LE BAUME NASAL GUERIT — BAUME DACRISTAL — CATARRHE

BAUME NASAL

Guérison prompte et certaine du Rhume de Cerveau et du Catarrhe, toutes leurs périodes.

CALME, NETTOIE, GUERIT.

Seulement Immediat, Guerison Permanente, Insuccès Impossible

Plusieurs soi-disant maladies sont des symptômes de Catarrhe telles que mal de tête, surdité partielle, perte de l'odorat, mauvaise haleine, toux et crachement, nausées, sensation de débilité générale, etc. Si vous souffrez d'aucun de ces symptômes ou autres semblables, vous avez le Catarrhe et devriez vous hâter d'avoir une bouteille de BAUME NASAL. *Soyez averti à temps*, rhume de cerveau négligé dégénère en Catarrhe, suivi de consomption et de la mort. LE BAUME NASAL est en vente chez tous les pharmaciens, ou on vous l'enverra, franc de port à réception du prix (50 cents et $1.00) en adressant

FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.

Soyez en garde contre les imitations ayant le même nom.

Confiseries, Biscuits, etc

SPÉCIALITÉ

A. PARADIS ET CIE.

No. 26, Rue St-Paul, Basse-Ville, Québec

(BLOC RENAUD)

2 Août.—3 m.

La Banque Nationale

SAMEDI, LE DEUX NOVEMBRE, ET après, cette Banque paiera à ses actionnaires un dividende de TROIS PAR CENT sur son capital pour le semestre finissant le 31 Octobre prochain.

Le livre de transport d'actions sera clos depuis le 16 au 31 Octobre prochain inclusivement.

Par ordre du bureau.

P. LAFRANCE,
Caissier.

Québec, le 24 septembre 1889.
25 sept.—1m o,o

Encore un pas en avant

Comme rien n'est louable et digne d'encouragement, comme l'esprit d'entreprise quand il est guidé par un jugement sain et le désir d'être utile à ses concitoyens, nous ne doutons pas que le public apprendra avec plaisir que la MAISON MYRAND & POULIOT a décidée d'ouvrir un atelier de tailleurs dans l'établissement à partir du

16 SEPTEMBRE

Un tailleur d'une expérience consommée se tiendra à la disposition du public pour le taillage et la confection de tous les genres d'habillements pour messieurs et enfants. Ce monsieur promet à tous ceux qui voudront bien lui confier leurs ouvrages, la plus entière satisfaction, sous le rapport de l'élégance et du fini, ayant étudié à fond les coupes françaises et américaines. De plus, les personnes désireuses de se procurer une belle serge ou un beau tweed pour par-dessus et habillements sont certaines de satisfaire leurs goûts dans le choix immense qui leur est offert au magasin.

N'oubliez pas l'adresse et essayez ce nouvel artiste chez

Myrand & Pouliot

215

RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

DEMANDÉES. 10 couturières pour travailler dans les habits de messieurs sont demandées immédiatement chez

MYRAND & POULIOT,
215 rue St-Joseph.

14 septembre.

Vaisselle en Terre Cuite

Provenant des Meilleures Manufactures Italiennes

VENANT D'ETRE REÇUS :

Statues,
Bustes,
Groupes,
Plaques, etc.

G. SEIFERT

BAZAR EUROPÉEN

34, rue de la Fabrique

AUX DAMES

MADAME L. T. DUSSAULT remercie bien sincèrement les dames et ses pratiques en général pour l'encouragement qu'elle a reçu, et elle profite de cette occasion pour prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle a augmenté considérablement son assortiment de chapeaux et garnitures ; les formes sont très variées et des plus rares, sans oublier que la confection en est parfaite. Les goûts les plus difficiles seront satisfaits. Madame Dussault s'occupera aussi comme par le passé, de la confection des Robes et Manteaux et le tout à des prix très modérés.

Une visite est sollicitée.

Mme L. T. Dussault,
No. 234, rue St-Jean.

18 sept.—15j.

BRANCHE DE

L'Ecole des Modistes de Boston

Mad. B. A. Stearns, modiste employant les méthodes les plus nouvelles du monde entier.

MAD. JOHN PYE, étant revenue à Québec, désire annoncer qu'elle est en état de recevoir des élèves qui désireront s'initier à la meilleure manière de tailler les habits de dames et d'enfants.

S'adresser de 10 a. m. à 2 p. m. à la Rosario House, No. 46, rue du Palais.

24 septembre.—1m.

BOECKH

Toutes les brosses Portant ce nom sont garanties de pleine grandeur et de qualité supérieure.

Envoyée dans toutes les principales maisons

Pacifique Canadien

DEPART DES TRAINS

1.30 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest, et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, et tous les endroits dans la Nouvelle-Angleterre et les points intermédiaires.

1.30 p. m. (DIMANCHES seulement) pour Montréal et les stations intermédiaires.

10.03 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston Portland, Springfield, les endroits de la rivière Connecticut et les stations intermédiaires.

ARRIVEE DES TRAINS

Les trains arriveront à Québec de Chicago Detroit, Toronto, Montreal, Boston et des stations intermediaires à 6.30 a. m. et 2.30 p. m.

Les DIMANCHES à 10.03 p. m.

Bureau de billets à la Station du Palais, au No. 87, rue St-Pierre et à l'Hôtel St-Louis.

D. McNICOLL
Agent général passagers.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant du trafic des passagers.

19 novembre 1888

Ligne de Québec à Ste-Anne

LE VAPEUR "BROTHERS"

Capitaine Elz. Fortier.

A commencer du 15 août le *Brothers* fera ses voyages comme suit :

DE QUEBEC. (Quai Champlain.)		DE STE-ANNE.	
Dimanche..	6.30 A. M.	Dimanche..	3.00 P. M.
Lundi	6.30 "	Lundi	2.00 "
Mardi	1.00 P. M.	Mardi	5.00 "
Mercredi ...	6.30 "	Mercredi...	2.00 "
Jeudi.....	6.30 "	Jeudi.....	2.00 "
Vendredi...	6.30 "	Vendredi...	2.00 "

Les SAMEDIS les voyages se feront comme suit :—

De Québec.	De Ste-Anne.
Samedi	Samedi
21 sept. 11.30 A. M.	21 sept. 4.30 P. M
28 sept. 2.00 P. M.	28 sept. 7.00 P. M

Pour l'avantage du public le bateau attendra l'arrivée des chars urbains tous les les matins.

Le bateau touchera le quai Notre-Dame de Lévis tous les dimanches en allant et en revenant et les tickets seront vendus sur le quai.

Il arrêtera aussi au quai St-Joseph de Lévis tous les Jeudis et Dimanches à 6.40 a. m.

Par ordre,
ELZEAR FORTIER,
15 aout 1889. Capitaine.

Traverse de St-Romuald, Sillery et Québec.

LE VAPEUR "LEVIS"

Capt. L. Desroches,

A commencer le 8 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit :

De St-Romuald.	De Québec.
5 15 A. M.	6 00 A. M.
8 00 A. M.	9 00 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 00 P. M.	2 00 P. M.
3 00 P. M.	4 00 P. M.
5 00 P. M.	6 15 P. M.
LES DIMANCHES.	
2 00 P. M.	1 30 P. M.
5 00 P. M.	3 00 P. M.
	6 00 P. M.

Arrêtant au quai de Bowen à Sillery aller et retour.

Tous les samedis il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec à 5.00 hrs. A. M. et à 7 hrs. P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche

Traverse de l'Isle d'Orléans

LE VAPEUR "ORLEANS"

Capt. Boiduc.

Le et après le 8 MAI, (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

De l'Isle:	De Québec:
5 15 A. M.	6 15 A. M.
8 00 A. M.	9 15 A. M.
10 00 A. M.	11 30 A. M.
1 30 P. M.	2 30 P. M.
3 30 P. M.	4 45 P. M.
5 30 P. M.	6 15 P. M.
LES DIMANCHES	
12 00 P. M. MIDI	1 00 P. M.
1 45 P. M.	2 30 P. M.
3 30 P. M.	4 30 P. M.
5 30 P. M.	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs. du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

8 mai.—e-c

LALIGNE DU HAVRE — FRANÇAISE

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LAGASCOGNE, Santelli, Samedi, 28 Sept. à 7 A. M.
LA BRETAGNE, de Jousselin Samedi, 8 octobre, à 1.30 P. M.
LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 12 Oct. à 7 A. M.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 19 Oct. à Midi.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE
1ère classe (vin compris) $100 $80.
2emeclasse..... $60.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Hâvre, $25. Entrepont de New York à Paris, $29.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

A. FORGET Agent Général,
3, Bowling Green, New-York
R. STOCKING, agent pour Québec.

Magnifique Exposition

50 ET 52

Côte Lamontagne, Québec

C. ROUTHIER

HORLOGER ET BIJOUTIER

Vient de recevoir un magnifique assortiment de

Statuettes, Vases,
Plaquettes murales en terre-cota.
Miroirs élegants,
Glaces de fantaisie montées sur bronze,
Plateaux en verre ciselé
et colorié de divers patrons.

Parures de têtes, la plus belle variété qu'on puisse voir à Québec.

Prix excessivement bas

21 août.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

17

Tante Jacqueline

CHAPITRE PREMIER

Si grande avait été l'activité de la jeune femme, qu'il y avait deux fois le bois nécessaire.

Jacqueline remonta là-haut, en courant et voulut allumer elle-même le brasier.

Jusqu'au matin elles l'entretinrent toutes les deux, sans prendre garde à la fatigue qui eût dû les terrasser ni aux flammes qui les brûlaient quand elles s'en approchaient, ni à l'air froid de la nuit qui les saisissait dès qu'elles s'en éloignaient un peu. Elles ne voyaient, elles ne comprenaient, elles ne sentaient rien, ne pensant qu'à cette chose unique et affolante. Depuis sept ans, elles étaient rayées du nombre des vivants, et tout près il y avait un navire qui pouvait les prendre, les ramener dans la patrie auprès de ceux dont elles s'étaient crues à jamais séparées !

Bientôt l'aube apparut ; c'était une pâteur légère, à peine saisissable, bordant au fond de l'horizon l'azur foncé du ciel ; peu à peu des ombres parurent s'envoler de l'eau frissonnante, puis un grand souffle passa, celui qui annonçait l'aurore proche ; la lumière, encore indécise, s'éclaircit, laissant voir d'imperceptibles rides plissant toute la surface de la mer immense. Encore quelques minutes et de grandes lueurs rouges, pareilles aux premières incandescences d'un incendie immense, embrasèrent le firmament, teignant d'une pourpre ardente le ciel, la terre et l'eau.

Alors on put distinguer les choses très loin.

Le navire avait jeté l'ancre pendant la nuit, mais il avait dû marcher même après la tombée du jour, car on le voyait bien mieux que la veille, pas cependant assez pour être sûr qu'il se dirigeait vers les naufragées.

Alors Gabrielle courut à la grotte d'où elle rapporta une partie des anciennes voiles de la chaloupe soigneusement conservées.

Aidée de Jacqueline, elle les hissa au bout de longues perches, en ayant soins que le vent les fit flotter.

Une heure ne s'était pas écoulée que les mâts du bateau devenaient visibles pour les jeunes femmes ; à ce moment, étreintes d'une joie folle, elles tombèrent à genoux, et remercièrent Dieu de ce qui leur arrivait.

Vers midi, alors que le soleil envoyait sur la petite île ses rayons de feu, le navire arriva en vue des falaises.

Il mouilla au large ; et bientôt on vit un canot se détacher, afin de venir reconnaître la terre devant laquelle il se trouvait.

La terre rouge était en abondance dans l'île, le bois aussi ; elle avait vu maintes et maintes fois des fours, grossièrement construits dans les campagnes du Midi. A force de patience, elle arriva à en faire autant. Les premiers essais d'abord informes se perfectionnèrent peu à peu, et bientôt devinrent très présentables.

Les vêtements les espadrilles tressées avec des fibres de cocotiers et de palmiers étaient encore dans son domaine.

Dès les premiers jours, les habits qu'elles portaient toutes les deux lors du naufrage avaient été soigneusement mis de côté, afin qu'elles pussent se retrouver dans un costume convenable si jamais elles étaient repatriées.

Aussi se servaient-elles uniquement des vêtements trouvés dans les sacs de la chaloupe, auxquelles on ajoutaient le plus possible d'autres confectionnés avec des feuilles de manicaria ou d'élcis.

Gabrielle ayant fait signe de contourner les roches, les gens qui montaient la chaloupe comprirent ses gestes, et se dirigèrent bientôt en effet vers la plage, où les jeunes femmes elles-mêmes avaient débarqué.

Alors elles coururent de toutes leurs forces, afin d'arriver aussitôt que la petite embarcation.

Mais si rapide avait été leur course qu'elles furent sur la grève bien avant le canot.

—Mon Dieu ! dit Jacqueline, s'ils avaient changé d'idée ! S'ils étaient revenus vers leur navire !

La sœur haussa les épaules.

—Jusqu'au dernier moment, lui dit-elle, tu auras donc peur de tout ce qui nous entourera.

Enfin, un petit clapotement régulier frappa les oreilles des jeunes femmes, et bientôt la chaloupe apparut au bout du rocher, se dirigeant tout droit vers la plage.

Il y avait dans le canot six hommes et un officier assis à l'arrière. Ils sautèrent lestement à terre, et quand l'officier vit devant lui deux femmes, dont l'une était en costume de religieuse, il s'avança seul, la casquette à la main, profondément incliné.

—Monsieur dit aussitôt Mme de Sennevoy, soyez béni d'avoir répondu à notre appel. Une tempête nous a jetées, il y a plus de sept ans, seules, ma compagne et moi, dans cette île déserte, et depuis lors nous n'avons plus vu visage humain.

L'officier avait écouté très grave. C'était un homme de quarante-cinq ans environ, grand, mince, avec des favoris blonds et des yeux très bleus, dont le regard doux se posait droit sur les gens. Il avait ce teint particulier des hommes du Nord, que l'air de la mer lui-même ne brunit pas.

Le visage empreint d'une grande bonté était extrêmement sympathique.

—Madame dit-il avec un fort accent étrangler, je comprends parfaitement votre langue, mais je la parle très mal. Je commande une corvette norvégienne à laquelle il est arrivé à peu près la même chose qu'à vous. Mon équipage et mon bateau sont heureusement sains et saufs, mais nous avons dû fuir devant une affreuse tempête, qui nous a portés dans ces parages, absolument inconnus de nous.

C'est un miracle que nous ayons vu votre feu hier au soir, car nous allions passer outre, vous prenant pour l'une des roches de l'archipel du Cap Vert, dont nous en sommes pas du reste éloignés.

Si vous le désirez mesdames, je puis vous prendre à mon bord, et je vous porterai sur un point quelconque de la côte d'Afrique, d'où vous serez rapatriées en France.

—Si nous le voulons ! s'écria Jacqueline, en joignant les mains ; mais nous vous en supplions, monsieur, et si vous pouviez nous déposer à Alger, vous mettriez le comble de notre reconnaissance.

—Alger, répondit le commandant ; mais j'y vais tout droit. Si vous voulez faire vos préparatifs de départ, nous vous embarquerons avant ce soir, et j'espère bien dans cinq jours, sept ou huit au plus tard, vous déposer saines et sauves au bout de votre voyage.

Jacqueline chancela ; l'heure tant désirée allait-elle enfin sonner ?

Mme de Sennevoy plus maîtresse d'elle même demanda alors au commandant de vouloir bien lui prêter ses hommes afin de terminer ou plus vite leurs paquets.

Il y avait, en effet, une foule de choses qu'elle voulait apporter comme souvenir de ces sept années de sollitude et d'exil.

Il ne fit aucune difficulté, au contraire et demanda s'il y avait de l'eau potale afin de renouveler sa provision fortement ébréchée.

—De l'eau potale, s'écria la religieuse, mais elle est exquise ; c'est une petite rivière qui coule à pleins bords et à ciel ouvert. Tandis que vos hommes vont remplir leurs barriques et leurs réservoirs, acceptez notre hospitalité, vous verrez tout, ce que nous avons tenté et réalisé toutes seules depuis sept ans, je vous assure que ça en vaut la peine.

C'était un brave homme, un père de famille, profondément remué par tout ce qu'il entrevoyait de courage et d'énergie chez ces deux femmes qui avaient lutté seules contre des difficultés sans nom, et en définitive, s'étaient tirées d'affaires.

Il donna des ordres à ses hommes, et suivit les naufragées dans la grotte où il allait partager leur dernier repas dans l'île.

Mais à la vue du jardin de la basse-cour, où les chèvres, les cochons à l'engrais, les poulets, les pintades, les tragopans pullulaient, en voyant l'intérieur de la grotte avec sa poterie, ses chaises son lit, ses lampes, ses provisions de toutes sortes, une profonde admiration le saisit, une admiration mêlée d'attendrissement.

Seules !.. seules elles étaient arrrivées à de tels résultats !..Mais elles étaient donc des fées d'intelligence et de volonté.

La chèvre préférée de Jacqueline fut embarquée avec Tom ; on emporta lo lit les hommes prirent toutes les bêtes vivantes qui pouvaient constituer des vivres frais et par conséquent un régal excellent ; les chèvres et les porcs furent lâchés dans l'île.

Quant à la poterie, aux chaises, à la table, à la vaisselle de fruits de palmier, à l'huile même, aux chaussures et aux vêtements fabriqués par elles, Gabrielle voulut laisser tout cela dans des caisses aussi bien fermées que possible, afin de les préserver de l'humidité.

Elle y joignit les outils de charpentier qui leur avaient été utiles, et elle posa la porte dans un coin de la grotte après l'avoir enlevée de ses gonds, ainsi qu'elle l'avait trouvée à son arrivée.

—Si jamais, dit-elle au commandant Hansen, d'autres naufragés comme nous sont jetés ici, quelles inestimable ressources ne trouveront-ils pas dans ces objets, avant surtout qu'ils aient eu le temps de connaître les richesses de l'île et d'en tiré parti.

Comme le soleil déclinait à l'horizon, il fallut dire adieu à cette terre hospitalière où elles avaient goûté un bonheur relatif, mais très doux et très pur.

Jacqueline n'éprouva aucun regret, étreinte qu'elle était par une pensée unique ; revoir Michel !

Quant à la religieuse, cependant si ferme et si courageuse, elle pleura au contraire abondamment, on eût dit qu'en abandonnant ce pauvre petit îlot désert et inconnu, son cœur se brisait.

A sept heures les jeunes femmes étaient installées à l'arrière de "l'Edda," saluées avec le plus grand respect par les officiers, et accueillies par les hurrahs frénétiques, poussés en norwégien par les matelots qui savaient déjà qu'elle conduite héroïque avait été la leur.

(A continuer.)

Une invitation

Comme d'habitude nous sommes en mesure d'inviter le public et notre nombreuse clientèle à venir faire une visite à notre établ

Ciment d'Amiante pour les bouilloires.
Presse - Etoupe, Carton et Papier d'Amiante.
Boites en Amiante à l'épreuve du feu.
Coton à éponger, blanc et de couleurs, (spécialité).
LAMPES A L'ALBO-CARBON
En se servant du Gaz carburé, on réalise 50% et obtient une lumière supérieure et préférable à la lumière électrique.
Lampes Wanzer (sans cheminée). Lampes de poche (pocket self lighting lamp). Une commission libérale sera payée aux ingénieurs achetant eux-mêmes leurs fournitures. Prix spéciaux pour le commerce.
THEO. HAMEL,
44 Côte Lamontagne.

LUNDI, 30 SEPTEMBRE 1889

Aux lecteurs de "l'Evévement"

Je prends aujourd'hui même la direction de l'*Evénement*.

On ne s'attend point, je suppose, à ce que j'affiche une profession de foi.

Dans mon cas elle serait oiseuse, car je me défends d'être candidat à la députation et depuis la chute de ce pauvre *Nouvelliste* resté, dix années durant, sous ma direction, je n'ai commis qu'à de rares intervalles, des articles politiques.

De son côté, l'*Evénement* n'a jamais été, à proprement parler, une tribune politique. Son tempérament pacifique l'a constamment retenu éloigné des luttes et de longue date il s'est réservé sur toutes choses le droit de garder son franc-parler. On sait que cette indépendance de vues, que cette liberté d'allures lui ont bien réussi. Il y a puisé le secret de sa force et une popularité qui ne s'est point démentie.

Je serais donc coupable de rompre avec une pareille tradition, puisque le respect de cette tradition a été, dans le passé, une garantie de succès, un élément de prospérité. On a lu l'*Evénement*, on l'a recherché parce qu'il se faisait généralement un scrupule de représenter les faits sous leur vrai jour, d'apporter une grande somme d'impartialité dans l'appréciation des hommes et des choses. Je ne m'écarterai point de cette ligne de conduite et j'entends que le journal travaille à se rendre de plus en plus agréable à ses lecteurs et à ses lectrices.

L'*Evénement* fera plus. De récents arrangements ont été pris qui lui permettront de faire encore la part plus large aux renseignements de toute sorte qui pullulent dans ses colonnes, renseignements politiques, littéraires, judiciaires, sans négliger pour tout cela une autre partie dont l'importance n'échappe à personne : la télégraphie.

L'annexion de St. Sauveur qui vient de s'effectuer constitue aussi, à mes yeux, un fait d'une portée trop considérable pour que le journal se désintéresse de la chose municipale et dédaigne de suivre les intéressantes évolutions de la nouvelle fiancée à laquelle la ville a tendu si cordialement la main. Les besoins du nouveau ménage étant aussi pressants que ses appetits, je crois que ce sera faire acte de bon citoyen et de chroniqueur fidèle que de mettre le public au courant des exigences de la situation.

J'ai déclaré que dans le cadre que je m'étais tracé, la polémique revêtant un caractère exclusivement politique, était bannie. Il ne s'ensuit pas cependant que les colonnes de l'*Evénement* seront systématiquement fermées à ceux qui voudraient y discuter les affaires politiques du jour. Je comprends d'une toute autre façon l'intérêt public et j'assure d'avance que l'*Evénement* s'estimera heureux de pouvoir offrir l'hospitalité aux conservateurs et libéraux qui désireront échanger leurs vues. Je solliciterai même leur concours, car je crois foncièrement que la discussion libre, lorsqu'elle s'attache à des sujets d'actualité, à des problèmes sociaux ou même purement politiques, est propre à instruire et à éclairer et que le journal lui-même n'a qu'à y gagner en intérêt.

Une seule condition y est mise, mais elle est formelle : c'est que chaque polémiste assume la responsabilité de ses articles en les signant. La presse de notre pays a eu trop fréquemment à se plaindre dans le passé de la voie dans laquelle l'ont engagée des masques aussi peu soucieux de la vérité que de la réputation d'autrui, pour que cette mesure ne reçoive point l'assentiment général.

Avec ces quelques considérations jetées à la hâte sur le papier, je m'en remets, pour le succès grandissant du journal, à la bonne volonté de nos anciens lecteurs et j'invite à concourir à cette œuvre de propagande mes loyaux et nombreux amis du *Nouvelliste*.

EUGÈNE ROUILLARD.

RELATIONS COMMERCIALES

Le temps serait-il proche où l'Amérique du Sud viendrait s'approvisionner de charbon chez nous ?

Un journal des provinces maritimes le laisse entendre. Pour le moment, il signale en ces termes un chargement de charbon pour Buenos Ayres.

La barque *Lepreux* de St. Jean, N.B., vient de prendre une cargaison de charbon à Glace Bay, C.B., pour Buenos Ayres, République Argentine. C'est quelque chose de nouveau, *a new departure* comme disent les Anglais.

Les deux comités nommés par Laval et Victoria ont réglé tous les détails de leur arrangement.

Les facultés seront désormais unies, mais leurs cours continueront à se donner cette année comme par le passé, les élèves suivant respectivement leurs cours chacun de leur côté.

Le Dr Rottot qui était le doyen de Laval s'est généreusement effacé, et il a été décidé que ce titre serait conféré au plus ancien professeur. A ce compte il appartiendra au Dr d'Orsonnens qui est le plus ancien professeur.

M. l'abbé Proulx, vice-recteur, était à Québec ces jours derniers afin de demander au conseil de Laval, de nommer comme ses professeurs tous ceux de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie, suivant ce qui a été convenu par les membres des comités.

AU FIL DE LA PLUME

L'*Evangéline* de Digby sert à ses lecteurs un panégyrique de l'honorable M. Laurier, le chef du parti libéral.

L'auteur de ce panégyrique se révèle admirateur enthousiaste de l'éloquence du chef du parti libéral et trouve son émule dans la personne du comte de Mun, l'un des orateurs les plus éloquents de la droite, à la chambre des députés en France.

Laurier et de Mun ! C'est la première fois que nous voyons ces deux noms accolés ensemble, même.... dans un panégyrique.

Nous connaissons une certaine école que ce rapprochement va scandaliser au superlatif et qui pourrait bien en faire une maladie.

***

M. Benjamin Sulte—le plus fécond de nos artistes de la plume—écrit un joli article sur les *hommes de cages*.

Il a trouvé que la première cage de bois qui ait flotté sur l'Ottawa et le St. Laurent jusqu'à Québec est sortie de la Gatineau en 1806.

Cette cage appartenait à M. Philémon Wright.

M. Sulte ajoute que les hommes qui montaient cette cage inaugurèrent un commerce important pour le Canada.

***

Nouvelle lettre pimentée de M. Beaugrand, dans la *Patrie*, à l'adresse du directeur de l'*Electeur*.

M. Beaugrand informe son ami qu'il fera la discussion politique à sa manière dans le district de Montréal et que les libéraux montréalais ne souffriraient aucune ingérence étrangère.

"Puis, ajoute-t-il, l'*Electeur* et la *Patrie*, bien que combattant pour la même cause ne font pas la lutte dans les mêmes conditions. L'*Electeur* est devenu *national* ; La *Patrie* est restée *libérale*".

***

Un journal commercial du Canada disait, l'autre jour, qu'avant longtemps l'Angleterre importerait plus de fromage du Canada que d'aucun autre pays.

Il est de fait que cette branche de l'industrie agricole a pris dans notre pays, depuis quelques années, un développement prodigieux.

Pour la seule année de 1888, nous avons vendu à l'Angleterre plus de 80,000,000 livres de fromage.

Si l'on compare ces chiffres avec ceux de 1874, nous nous trouvons en face d'une augmentation de deux cent cinquante pour cent dans nos exportations.

C'est la meilleure preuve que le marché anglais nous est définitivement acquis pour l'écoulement de ce produit de la ferme canadienne.

Notre fromage y est prisé à l'égal des fromages les plus réputés des autres pays. Et cette réputation, nous la maintiendrons aussi longtemps que nos fabricants de fromage seront attentifs à ne produire que du fromage de bonne qualité.

***

Toronto voudrait avoir son carnaval.

Pourquoi pas ? Montréal, Halifax et St. Jean s'en sont payés à tour de rôle. Toronto doit suivre, puisqu'elle n'a pas su précéder des villes de moindre importance.

Mais pour un carnaval il faut des fonds.

Qu'à cela ne tienne, a dit un échevin torontonien. Le "nerf de la guerre" ne fera point défaut. Notre conseil de ville votera dix mille piastres, les citoyens se fendront eux-mêmes de trente mille piastres, et avec dix autres mille piastres qui viendront par surcroît, notre affaire est assurée.

Il est compris toutefois que l'ouverture du carnaval ne se fera point avant l'année prochaine.

***

Le *Journal* de Régina dit avoir appris de la bouche même de M. Martin, membre du cabinet de Manitoba, que la lutte engagée par lui contre l'élément français et catholique, sera poussée jusqu'au bout. Il faut, paraît-il, que le système actuel disparaisse pour faire place à un système d'enseignement national laïque soumis au contrôle d'un chef responsable.

Ils vont bien, n'est-ce pas !

LES FILS ELECTRIQUES

Tout le monde convient que les fils électriques suspendus au dessus de nos têtes constituent un danger et que le temps est venu de chercher une méthode d'isolation qui soit une garantie pour la sécurité des citoyens et celle de leurs propriétés.

Cette méthode d'isolation a déjà été indiquée.

L'on a proposé d'enfouir sous terre tous ces fils suspendus sur des poteaux et chargés de courants électriques, qu'ils fussent destinés à l'éclairage ou à un autre usage.

A Montréal, la question a été agitée avec plus de force que partout ailleurs. La proposition n'a point reçu encore, il est vrai, d'exécution, mais les corps publics se sont prononcé si résolument en faveur du principe, que la solution définitive ne saurait être tardive.

Un journal annonce même que sur les instances pressantes de la chambre de commerce le conseil de Montréal se serait décidé à inaugurer l'isolation souterraine des fils électriques dans la rue Craig.

A Québec, nous en sommes encore à discuter l'opportunité du projet.

On convient du danger que présentent les fils électriques, mais soit que l'initiative nous coûte ou nous répugne, la ville hésite à solliciter un changement qui sera en même temps une sauvegarde pour la vie et la propriété des citoyens.

La chambre de commerce de Québec ne pourrait-elle point sur cette question prendre l'attitude énergique de sa sœur de Montréal ou, si l'on préfère, se placer d'elle-même à la tête du mouvement ?

C'est un rôle qui lui siérait et dès lors le succès ne serait douteux.

Son Excellence le gouverneur-général a rendu visite à St. Boniface à Mgr l'archevêque Taché.

LE DÉSASTRE

Fin de l'enquête et verdict

M. le coroner Belleau a terminé samedi après-midi son enquête sur les circonstances qui se rattachent à la mort des victimes de la catastrophe de la rue Champlain.

Voici le verdict du jury :

"Que Richard Leahey a été trouvé tué le 20 septembre courant et que sa mort a été occasionnée par des blessures et la fracture de la portion supérieure de la colonne vertébrale produite par une avalanche d'une portion du cap vis-à-vis des résidences au côté est occupées par Frederic Carlson et du côté ouest par Thomas Farrell. De plus les jurés sont d'opinion que d'après les témoignages que plusieurs personnes dont les noms sont mentionnés dans l'enquête ont été trouvés sous les débris ;

"Que la mort de Richard Leahey et de ces personnes est due à la négligence grossière et coupable des autorités fédérales en ne prenant pas les précautions nécessaires et opportunes et en ne construisant pas les appuis recommandées aux dites autorités par le rapport de l'ingénieur de la cité en 1880 ;

"Qu'un nommé Kempt a été retiré vivant de ces débris le matin du 24 courant et qu'il est mort le même soir et que sa mort est due à la négligence grossière des autorités municipelcs en ne procurant pas et en ne fournissant pas les outils nécessaires pour l'en retirer, et, de plus, ils ajoutent que plusieurs vies auraient été sauvées si ces outils avaient été fournis ;

Ils ajoutent aussi que pour cette raison trop de temps a été perdu à retirer les morts."

On peut ajouter que ce verdict fait grand bruit et donne lieu aux commentaires.

Samedi soir vers onze heures, une très grosse pierre s'est détachée du rocher qui domine le pied de la Côte Lamontagne et est tombée en bas, renversant le mur qui longe le cap.

Rapport du major Mayne sur l'état actuel du rocher de Québec

Vendredi matin, le général Middleton adressait à Son Honneur le maire Langelier, la lettre suivante, contenant le rapport du major Mayne sur l'état actuel du rocher de Québec :

La Citadelle,
Québec, 26 sept. 1889.

Monsieur,

En l'absence de Sir Adolphe Caron, je crois qu'il est de mon devoir de vous transmettre le rapport ci-joint fait par le major Mayne, I. P., qui a été envoyé d'après les ordres du Ministre de la Milice et de la Défense pour faire rapport sur l'éboulis du 19 courant.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRED. MIDDLETON,
Major général,
Commandant la Milice du Canada.

A Son Honneur
l'honorable FRANÇOIS LANGELIER,
Maire de Québec.

Québec, 26 sept. 1889.

Du major C. B. MAYNE I. R.

Au major général sir Fred. Middleton,

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport en l'absence de sir A. P. Caron, à qui je devais faire rapport au sujet de l'éboulis du 19 courant, que cet éboulis a été causé par le mouvement sur un plan incliné d'une grande masse de roche détachée (qui menace maintenant de tomber à son tour.) Le mouvement provient de ce que la surface soutenant le rocher a été lubrifiée, pour ainsi dire, par les fortes pluies qui sont tombées.

Cette masse de rocher ayant une fois bronchée, sera plus facilement mis en mouvement à l'avenir, et conséquemment, il y a danger considérable et immédiat par suite de la pluie qui tombe actuellement, car quoique les débris tombés puissent former un appui suffisant pour empêcher une chute, il est néanmoins impossible de le dire avec certitude, et par conséquent peu sage de s'y fier ou de permettre aux gens de se rassemble sur la Terrasse ou sur les quais au-dessous.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
CHAS. B. MAYNE,
Major I. R."

COUR D'APPEL

La cour du Banc de la Reine siégeant en appel ouvrira mardi son terme d'octobre. Voici la liste des causes enregistrées :

District de Québec

Whyte vs Johnson ; Sewell vs Lawrence *et al.* ; Cité de Québec vs Blouin ; Allan vs Ross *et al.* ; Drolet vs Lapierre ; Leclerc vs Guay.

District des Trois-Rivières

Desilets vs Desilets, avocats, M. Olivier pour le demandeur, et M. Paquin pour le défendeur.

District de Rimouski

Gagné *et vir* vs Danjou, avocats, Asselin et Bernier, pour les demandeurs et M. Pouliot, pour le défendeur ; Langis vs Frost *et al.*, avocats, Asselin et Bernier pour le demandeur, et Dionne et Tessier pour les défendeurs ; Lepage *et al.* vs Garon, avocats, Gleason et Drapeau pour les demandeurs et Asselin et Bernier pour le défendeur ; Pipe vs Corporation du comté de Rimouski, avocats, Gleason et Drapeau pour le demandeur, et Asselin et Bernier pour la défenderesse.

District de Montmagny

Assurance de Montmagny vs Couture, avocats Bender pour la demanderesse et Montambault, Langelier, Langelier et Taschereau pour le défendeur.

District de Saguenay

Kane vs Duggan, avocats Perrault pour le demandeur et Angers pour le défendeur ; Caron vs Caron *et vir*, avocats Perrault pour le demandeur et Angers pour le défendeur.

COUR DE REVISION

Voici la liste des causes du mois de septembre, entendues et plaidées au mérite, devant la cour de révision :

District de Québec—Bélanger vs Beaubien, avocats : Montambault, Langelier, Langelier et Beaubien ; Bernier vs Proulx, avocats : Lemay et Pinault ; Bernier vs Proulx et Gendron, intervenant, avocats : Robitaille, St-George et Roy ; Carrier vs Samson, avoc : Belleau, St George et Belleau ; Carrier vs Samson et Samson, en garantie, avocat : A. Turgeon ; Carrier vs Samson et Ross *et al.*, en garantie, avocat : D. A. Ross ; Tessier vs Rousseau, avocats : Miller et Blanchet, Drouin et Drouin.

District de Kamouraska.—Soucy vs Lizotte, avocats : Choquette et Lebel et Dussaint.

District de Saguenay. — Plourde vs Brisson, avocats : Perrault et Angers.

District d'Arthabaska.—Olivier et Deguise, [illegible] Felton et Doucet ; Jacques [illegible] avocats : Felton et Lavergne [illegible] Ste Anne, avocats : Bender [illegible] grain.

Nouvelle application de l'électricité

En présence du nombre toujours croissant de vols commis la nuit dans les églises et autres édifices publics, il est heureux qu'un de nos compatriotes québecquois ait songé à nous procurer un moyen mécanique de protection contre ces tentatives criminelles. Grâce à l'*appareil électrique* de M. Joseph Boucher. On ne pourra désormais ouvrir une porte, une fenêtre, forcer une armoire, un tiroir quelconque, enlever la moindre valeur, sans que le propriétaire soit averti du danger. On peut même disposer les choses de telle manière que l'alarme soit donnée à tout un village, sans un surplus de dépenses, et l'effort même que ferait le voleur pour détruire l'appareil ne saurait manquer de trahir sa présence. Nous joignons ici deux témoignages dont la validité ne saurait être mise en doute par aucun esprit sérieux. Le premier est de M. l'abbé J. C. K. Laflamme, professeur émérite de l'Université-Laval et l'autre de M. l'abbé J. E. Martin curé de St-Frédéric, Beauce, qui a su puiser dans son expérience d'homme volé la prudence nécessaire contre une nouvelle invasion de gens peu scrupuleux à l'égard du bien d'autrui. Après de tels témoignages il n'est pas douteux que les fabriques mises en gardes par de récentes tentatives faites en hauts lieux se hâteront de se procurer cet appareil si utile, d'un prix réellement nominal si l'on considère les services qu'il est appelé à rendre.

M. G. Joseph Boucher, ancien élève distingué de l'Université-Laval est aussi en mesure de faire tout autre travail en matière d'électricité. Après avoir étudié dans les meilleurs ateliers de New-York et s'y être distingué il est venu s'établir à Québec et est prêt à recevoir toute commande de quiconque s'adressera à lui au No 373, rue St. Jean.

CERTIFICATS

Sur la pressante sollicitation de M. l'abbé Laflamme, professeur de l'Université-Laval, à Québec, j'ai cru devoir faire l'acquisition d'un appareil électrique qui sonne l'alarme contre les voleurs ; et, à ma grande satisfaction, je me hâte d'annoncer que l'électricien M. Joseph Boucher, ancien élève du Séminaire de Québec, vient d'accomplir, à ce sujet, dans la paroisse de Saint Frédéric de Beauce, une œuvre vraiment magistrale, et qui ne laisse plus rien à désirer sous ce rapport.

Je souhaite que le talent et l'habileté de l'auteur soient partout reconnus et dignement encouragés.

Jos. E. MARTIN, Ptre.

St. Frédéric de Beauce, 13 sept. 1889.

J'ai examiné hier soir un appareil d'alarme contre les voleurs installé par M. Joseph Boucher, électricien, à l'église et au presbytère de Ste. Emélie de Lotbinière. Là tout est très bien fait et parfaitement de nature à atteindre le but proposé. M. Boucher, en conduisant cette installation électrique, a donné des preuves d'une connaissance pratique très étendue du fonctionnement de ces appareils d'alarme, telle qu'il la faut pour satisfaire les plus exigeants.

J. C. K. LAFLAMME.

14 sept. 1889.

VENTE A L'ENCAN

D'un fonds de commerce d'épiceries et meubles de ménage, évalué après inventaire à $4,000.00.

LE SOUSSIGNÉ vendra, par autorité de justice, MARDI, le premier Octobre prochain tous les biens mobiliers de la succession de feu Xavier Bertrand, comprenant le fonds de commerce, et effets d'épiceries à son magasin, et les meubles à sa résidence privée.

Le tout sera vendu en detail ou par lots, à la convenance des acheteurs, et adjugé au plus haut enchérisseur. Vente à dix heures avant midi, au magasin du dit feu Xavier Bertrand, Côte du Passage, No. 64, ville de Lévis. A une heure de l'après-midi, on vendra les chevaux et voitures de la dite succession.

Lévis, le 27 septembre 1889.

MOISE LECLERC, H. C. S.

27 septembre.—3f.

Continuation de la GRANDE VENTE!

Maintenant que le beau temps nous est revenu et que l'émotion que nous a causée le dernier désastre de la rue Champlain commence à disparaître

NOUS NOUS REMETTONS A L'ŒUVRE

et désirons avertir le Public que nous continuons à faire nos réductions sur nos marchandises.

De plus nous informons nos pratiques et le public en général, que nous donnerons à toute personne ayant acheté pour $10, un bon payable au porteur, à demande, pour $1.

DONC, QU'ON SE LE DISE :

Immenses avantages. Grands benefices a faire

Réductions sur toutes les lignes.—Chars payés, aller et retour, aux gens de la campagne.

Ed. N. Blais & Cie
Rue de la Couronne
Téléphone 436.

Hôtel du Lion d'Or
E. G. BOULÉ & CIE., propriétaires
Kincardine Place, Grande-Allée

Ce populaire hôtel, qui a été transporté dans l'ancienne résidence Joseph, voisine du Drill Shed, est beaucoup plus spacieux et offre infiniment plus de confort aux pensionnaire qu'autrefois. Les chambres y sont plus grandes, et tout l'établissement a été meublé à neuf, ce qui lui donne un air de fraîcheur auquel ajoutent beaucoup les arbres voisins. Le salon et les salles sont magnifiques. Toute la maison est chauffée à l'eau chaude et éclairée au gaz.

Table excellente et liqueurs de choix.

Les partis de dîners seront servis à un moment d'avis et auront la jouissance du salon.

On ne saurait pensionner dans un endroit plus charmant, car le cite est admirable.

E. G. Boulé & Cie.
Propriétaires.

juin-o.—n

E. SOUCY & CIE
FABRICANTS DE HARNAIS
81 à 85 rue St-Paul

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont fait l'acquisition du FONDS DE COMMERCE de la succession SOUCY & DUPERRE, et qu'ils continueront les affaires sous la raison sociale de E. SOUCY & CIE., et au même poste d'affaires.

Ayant fait cet achat à des conditions exceptionnellement avantageuses, ils seront en état de faire des prix spéciaux et d'offrir des marchandises supérieures sous tous les rapports à ce qui s'est offert jusqu'ici dans la même ligne.

Ils osent espérer qu'on leur accordera la même encouragement qu'on accordait à l'ancienne maison et qu'ils auront l'avantage de recevoir des commandes qui seront exécutées sous le plus court délai et A DES PRIX TRES MODERES.

19 septembre.—1m. e-c.

Le Magasin
DU LOUVRE
No. 4, Rue St-Jean

Nouveautés d'Automne.

2 CAISSES
Jerseys et Gilets pour Dames.
1 CAISSE
D'Imperméables pour Dames et Messieurs.
3 CAISSES
Vêtements de dessous en Laine Ecossaise.
3 CAISSES
Vêtements de dessous en Laine Canadienne
2 CAISSES
Couvertes Blanches.

Nous recevrons toutes les semaines d'ici au 15 septembre

Les Dernières NOUVEAUTES

En Etoffes à Robes,
(A la verge et au patron),
En Garnitures,
En Etoffes à Manteaux
Etc., Etc.

Nous avons aussi un grand choix

d'Etoffes à Complets,
Etoffes à Pantalons,
Etoffes à Pardessus.

Un TAILLEUR D'EXPERIENCE est employé à notre établissement.

La balance des marchandises d'été vous sera offerte à grande réduction.

COTÉ & FAGUY
4 RUE ST-JEAN

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT
ETAT BILIEUX, HYDROPISIE,
DYSPEPSIE, PALPITATION
INDIGESTION, DU CŒUR,
JAUNISSE, ACIDITE DE
ERESIPELE, L'ESTOMAC,
HERPES, SECHERESSE
GASTRALGIE, DE LA PEAU,
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TETE,
et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC des INTESTINS ou du SANG en DESORDRE.
T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO.

Aux commerçants de la ville et de la campagne.

Huile de Charbon pour approvisionnement, au plus bas prix du marché.

Huile astrale, huile à machine et noire, lampes, patrons nouveaux en décors et couleurs. Brûleurs, mèches, cheminées, *Daisy Top*, variées de couleurs bien assorties, cabarets, poêles à l'huile, veilleuses, etc.

AVIS.—Ne retardez point à acheter l'huile, vu les prix gouvernés par l'Association des Raffineurs qui les éleveront avec la demande. Séminaires, Collèges, Communautés, pourront acheter au prix du gros.

A. E. VALLERAND,
67, rue Dalhousie

PHARMACIE ST-ROCH
161 RUE ST-JOSEPH
Porte voisine de M. Z. Paquet.

Cette pharmacie qui va toujours prospérant, a constamment en mains un assortiment complet de PARFUMERIES françaises, anglaise, américaines, etc., articles de toilette, médecines patentées de toutes sortes, instruments de chirurgie, etc.

Consultations gratuites et prescriptions remplies par moi-même.

J'ai aussi le plaisir d'annoncer au public que j'ai été nommé vaccinateur par le bureau de santé.

Heures de Bureau, de 10 A. M. à 12 A. M., et de 2 P. M. à 6 P. M.

Bureau du soir au No. 151 rue Desfossés. Téléphone 144.

Dr S. LEFRANÇOIS
161, rue St-Joseph, St-Roch
En face du Presbytère.

Plus de Dyspepsie

On veut à tout prix se débarrasser de cette terrible maladie, que l'on appelle dyspepsie, mais on ne prend pas les moyens pour la détruire. Vous tous qui connaissez ce que l'on endure on ne pouvant digérer les viyres que vous absorbez, rendez vous chez J. E. P. Racicot, et vous trouverez là des *Remèdes Sauvages*, faits avec des Herbes et des Racines, qui vous guériront sûrement tout en vaquant à vos occupations. Demandez toujours les "Gouttes Royales de J. E. P. Racicot." C'est le meilleur remède pouvant guérir la dyspepsie. Avec une bouteille de ces célèbres gouttes, vous mangerez à votre aise et vous n'aurez plus à craindre les surprises de la maladie. M. Racicot a aussi beaucoup d'autres remèdes pour toutes les maladies. N'oubliez pas l'adresse.

J. E. P. RACICOT
Ruelle St. Joseph, St. Roch

A Montréal, ces remèdes se trouvent au No. 143, rue Notre-Dame, à Sherbrooke, No. 9, rue du Pont.

A LOUER

Le magasin ci-devant occupé par Messieurs Beaupre & Pinault, épiciers, No. 43, coin des rues St-Valier et St-Joseph, St-Sauveur, Maison de M. Magloire Gi[illegible]. Le logement au-dessus du magasin est [illegible] louer.
Le tout sera loué [illegible] conditions.
Possession immédiate.
S'adresser à [illegible]
Coin
28 août.

Godbout & Bergero
MARCHANDS TAILLEURS
HABILLEMENTS SUR COMMANDE (UNE Spécialité)

Département de Hardes Faites, *SUITS* depuis
$4.50 A $20.00

300 PRS. DE PANTALONS TOUS LAINE A $1.50

Le tout avec une coupe élégante et un fini parfait. Fournitures de première classe.

Pardessus d'automne en serge diagonale. Tweed français dans toutes les nuances et à la portée de toutes les bourses.

Nous avons sans contredit le plus bel assortiment de tweed de toute la ville, depuis 30c la verge jusqu'à $4.00 simple largeur.

Imperméables dans tous les goûts, chemises, cravates, camisoles, caleçons, lainages écossais et canadiens dans tous les prix.

M. J. N. GODBOUT, l'associé de la maison, est le coupeur si bien connu du public fashionable, qui tenait son établissement sur la rue St-Joseph.

☞ Qu'on se le dise ! Qu'on ne l'oublie pas !

Si vous voulez des Habillements de bon gout allez chez

Godbout & Bergeron,
COIN DES RUES DE L'EGLISE ET ST-JOSEPH,

17 septembre.

Avis aux Cuisinieres

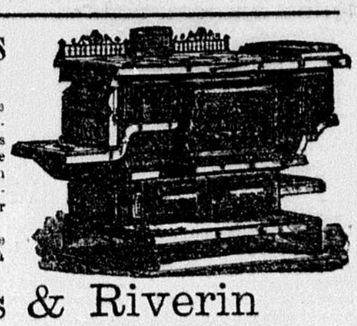

LES SOUSSIGNES viennent de recevoir un grand assortiment de nouveaux poèles de cuisine (Range), qu'ils sont autorisés à vendre sur garantie comme devant donner satisfaction sur tous les rapports, sinon, ils s'engagent à les reprendre et retourner l'argent.

Ils ont aussi une grande variété de poèles de seconde main et vendus à des prix réduits.

Demers & Riverin
175 RUE ST-PAUL.

Vinaigre! Vinaigre!

Si vous voulez faire de bons Marinades employez le Vinaigre
—DE—
DROUIN FRÈRES & CIE
27, Rue Smith, St-Roch, Québec
TELEPHONE 693

CERTIFICAT D'ANALYSE

Nous avons analysé le Vinaigre fabriqué par DROUIN FRERES & CIE., et nous avons constaté que ce Vinaigre ne contient ni acide Sulfurique, Nitrique ou Muriatique, ni aucune autre substance qui puisse nuire à la santé.

SIGNÉ :
P. J. ED. PAGE, Ptre.
Professeur de Chimie à l'Université Laval.
J. P. LAVOIE, M. D.
Professeur de Toxicologie à l'Université Laval.

Laboratoire de Chimie, Université Laval, 22 mai 1883.

EN VENTE chez les épiciers de gros de la Basse-Ville, tels que JOHN ROSS & CIE., NAZAIRE TURCOTTE ET FRERES et chez tous les épiciers de détail de Québec et Lévis, et A LA MANUFACTURE, ou à notre agent, N. LAFOND, 65 rue Colomb, St-Roch, Québec.

☞ Notre agent M. C. N. Lafond, est autorisé à régler et collecter les ventes qu'il fait à notre nom.

6 septembre.—2m.

SOCIETE FRANÇAISE D'IMPORTATION

M. J. DAYET & CIE
MAISON DE GROS : 111 rue St-Pierre.
MAISON DE DETAIL : 30 et 32 rue St-Jean.

Vins de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Oporto, Sherry, Mistella, Manzanilla, Amontillado.

Bordeaux en Futs	Bordeaux en Caisse	Sauternes en Caisse
Sainte-Foy.	Château Grand Barail.	Graves.
Monferrand.	Haut-Médoc.	Clos Vimeau (Etamp. du châ.)
Domaine de Marc.	Château Haut Vigneau.	Haut Peyraguey (Idem)
Fronsac.	Château Grunaud Larose.	Château Y quem (1874) (Idem)

Grand cognac fine champagne (1858) de Min. Marceau.

Ces vins sont livrés en barriques de 50 gal, et en demi barriques de 25 gallons. La société se charge del'embouteillage et de la livraison à domicile.

N. B.—Tous ces vins proviennent de la [illegible] a son Min Marceau, de Bordeaux, qui les fait analyser par le laboratoire municipal de Bordeaux, avant de les expédier et les garantit purs de tout mélange.

VINS DE BOURGOGNE

Medoc,	Sauternes,	Ordinaire (passe tout grains)	CHARLIS MEUE
Cantenac.	Haut Sauternes.	Pommard (1881)	SAULT.
Margaux,	Cognac.	Chambertin (1875)	Supérieur 1874.
Château Belmont (Etampé du château) Cognac fine champagne, de la maison Loustau et Bazanac, fondee en 1760.		Musigny (1870).	*Bourgogne Mousseux.*
		Richebourg (1874)	La Croix d'Or de Pommard, et maire de François Potiot prop.
		Romanée (1865)	

VINS DE CHAMPAGNE

LA CELEBRE MARQUE de St-Marceaux & Cie., de Reims, servie au lunch du ontennial à New-York "La Société Française est seul agent pour le Canada."
DRY IMPERIAL. EXTRA SUPERIEUR QUALITY, VERY DRY.

La maison gatantit la provenance et la qualite de tous les produits mis en vente

PHARMACIE LaROCHE
67 RUE ST-VALIER, ST-SAUVEUR 67

Sets à Toilette, Satchels en Peluche, Mother of Pearl Goods. | Boites à Bijoux, Paniers à ouvrage, Miroirs, Grace Française, | Lady's Companion, Brosses à cheveux, en voire Articles Japonais.

PARFUMERIES des maisons célèbres suivantes:
LUBIN, COLGATE, | COUDRAY, ATKINSON, | LE GRAND, GELLE FRERE | PIVERS, GUERLAINS.

Importateurs de Médecines Brevetées Françaises, Anglaises et Américaines.

UX MEDECINS:
Antipyrine, Paraldehyde, Salol, | Cocaine Hydrochloras Mercks, Codeine Phosphas Mercks, | Pilocarpine Hydrochl. Pilocarpine Nitrate, Spartein Sulph.

Succursale pour les
GREAT N. W. TELEGRAPH Co. TELEPHONE 127. | CITY EXPRESS Co. CANADIAN EXPRESS Co.

Dépôt pour les célèbres Lunettes de B. Laurance.
1888.—c-e 3sf — JNO. I. LAROCHE & CIE, Chimistes Pharmaceutiques, 67 rue St-Valier, St-Sauveur.

MERES! MERES!! MERES!!! MIRI
NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION
LE TRÉSOR DES NOURRICES
DU DR. PICAULT
Pour empecher les Convulsions chez les Enfants qui font leurs Dents.

C'est un remède sûr, et sur lequel on peut compter ; il est agréable à prendre ; il ne peut faire aucun mal ; il procure un soulagement immédiat ; il calme toutes les douleurs. ☞ A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES. ☜

REMÈDE DU PERE BRUNO
L'ANTI DOULEUR UNIVERSEL

Le REMEDE DU PERE BRUNO s'emploie à l'intérieur et à l'extérieur
A l'INTERIEUR, il guérit la *Dyspepsie*, les *Acidités de l'Estomac*, les *Brûlements d'Estomac*, l'*Indigestion*, la *Diarrhée*, les *Coliques*, le *Choléra*, *etc.*
A l'EXTERIEUR, il s'emploie contre les *Rhumatismes*, la *Névralgie*, le *Mal de tête*, le *Mal de dents*, les *Points de côté*, les *Morsures d'insectes* et enfin contre les douleurs de toutes espèce.
A vendre partout, Prix 25 cts la bouteille
AGENT GÉNÉRAL
ALEXANDRE LARUE, (Coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch, Québec.

AU881 : Pastille à vers du Dr Picault, Elixer Pulmonaire du Dr Picault, Pommade de Solari pour la démangeaison de la peau. Prix 50 cts la boite.

GRANDE
LIQUIDATION
VOLONTAIRE
— CHEZ —
Brunet, Laurent & Cie
ST-ROCH
Enseigne de la Feuille d'Erable

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos Amis et au Public en général, qu'après une carrière de plus de 40 ans dans le commerce, nous avons décidé de prendre notre retraite, et de vendre notre immense fonds de Nouveautés, sans aucune réserve.

Nous désirons que le tout soit vendu d'ici au 1er Janvier ou au 1er Mars prochain, afin de pouvoir livrer notre magasin à nos successeurs. Nous espérons que notre nombreuse clientèle et le public voudront bien se prévaloir des avantages que nous sommes disposés à leur offrir.

Nous croyons qu'il est inutile d'énumérer les prix de nos Marchandises, avec les réductions, car tout est réduit et nous serons toujours disposés à faire de grandes remises sur nos prix afin de satisfaire les désirs de nos clients.

Brunet, Laurent & Cie.

Téléphone 881

— o —

Notre Magasin sera fermé
VENDREDI
20 COURANT
Afin de nous permettre de faire nos dispositions pour la vente et nous rouvrirons
Samedi, à 8 Heures

ETRANGE VERDICT

Le jury du coroner qui s'est enquis des circonstances du grand éboulis du Cap nous paraît s'être laissé entraîner par un irrésistible besoin de blâmer quelqu'un ou quelque chose.

Il fait porter à deux corps publics la responsabilité d'un événement que personne ne prévoyait et la responsabilité de faits que nul n'aurait pu contrôler.

C'est pour le moins un singulier spectacle que celui d'un jury tirant à la fois sur deux corps publics, dans l'embarras où il se trouve de définir nettement la culpabilité de l'un et de l'autre.

Il semble de toute évidence que la question des dommages a influé largement dans le verdict rendu dans cette affaire. Elle l'a emporté sur toute autre considération.

Nous ne sommes pas plus ému qu'il ne le faut de ce verdict car nous ne le tenons point pour conforme à la vérité.

La corporation a fait son devoir, quoiqu'en ait dit le jury du coroner et plusieurs de ses membres se sont signalés par un zèle et un dévouement qu'on est malheureusement en train de leur faire expier par une censure aussi ridicule qu'injuste.

L'*Evénement* n'est pas le seul journal à juger sous cet aspect le verdict rendu.

Le *Canadien* et l'*Electeur* ne parlent pas autrement que nous le faisons.

L'EXPOSITION DE 1892

Le *World* publie un appel très pressant pour la formation immédiate d'un capital de garantie qui donne au pays l'assurance que la ville de New-York est prête à fournir les moyens d'action pour l'organisation de l'exposition de 1892. Un premier fonds de deux millions et demi de dollars devrait être constitué sans aucun retard, et joignant l'exemple au précepte, M. Joseph Pulitzer, directeur et propriétaire du *World*, annonce qu'il souscrit dès maintenant pour $100,000 à la condition qu'il se forme un groupe de vingt-cinq personnes contribuant pour la même somme à la création du fonds de garantie de $2,500,000.

En résumé, on a à peu près la certitude que le capital, quel qu'il soit, sera aisément constitué aussitôt que des résolutions décisives auront été prises par les comités actuellement à l'ouvrage.

Un personnage qui a joué un rôle marquant dans la politique canadienne, l'hon. M. Sidney Smith, vient de mourir à Cobourg, Ontario.

M. Smith était né en 1823 à Port Hope. En 1854 il entra au Parlement pour la division Ouest de Northumberland. En 1858 il reçut le portefeuille de maître de poste général. C'est lui qui inaugura le système de courrier océanique canadien.

En 1866 M. Smith fut nommé inspecteur des bureaux d'enregistrement du Haut-Canada.

NOUVELLES A LA MAIN

Soixante-dix typographes qui étaient allés à Ottawa pour travailler à la confection des listes électorales ont été congédiés.

Ces typographes prétendent qu'on leur avait promis de l'ouvrage pour au moins trois mois et que sans cette promesse ils ne seraient pas allés à Ottawa. De son côté, M. Sénécal, le surintendant de l'imprimerie du gouvernement, dit que ces ouvriers n'ont été engagés que pour composer les listes et qu'il était entendu que ce travail devait être terminé vers le 1er octobre.

A une réunion subséquente des typographes, il a été décidé de porter le différend devant les tribunaux.

Le *National*, de Plattsburg publie un numéro spécimen qui contient plusieurs articles de collaboration bien touchés.

Les principaux écrits sont signés des noms de M. l'abbé F. X. Chagnon, de MM. Charles Thibault, H. A. Dubuque, E. R. Dufresne, F. X. A. Trudel, de Montigny, Tardivel, Benj. Sulte, Dr de Grandpré, Dr E. Paquin, B. Lanthier, etc., etc.

Le *Herald* demande que l'on invite à venir au Canada les délégués de l'Amérique du Sud qui se réunissent à Washington.

La population de l'Irlande a diminué de 397,302 âmes depuis 1881.

Sait-on dans quelle proportion sont distribuées les récompenses à l'exposition de Paris ?

On attribué à la Belgique 1,105 récompenses ainsi réparties :

81 grands prix, 272 médailles d'or, 325 médailles d'argent, 258 médailles de bronze, 166 mentions honorables.

INTERESSANT PHENOMENE D'ELECTRICITE

Il s'est produit, le soir de l'éboulement de la rue Champlain, un assez curieux phénomène qui est passé inaperçu dans l'émoi général.

Entre autres fils électriques tendus au pied du rocher se trouvaient ceux du télégraphe d'alarmes. Comme on peut le penser, la rupture du fil a été instantanée, et le télégraphiste alors de service, M. Bégin en a été averti par un violent coup de marteau sur le timbre spécialement préposé à ces sortes d'accidents. Pour se rendre compte de ce désarroi imprévu, le télégraphiste courut à son relai qui indiquait en effet le circuit ouvert : mais en ajustant l'instrument, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il restait encore un courant continu, très faible cependant. Au même instant, il recevait l'alarme qu'on sonnait à la boîte 23, voisine de la catastrophe, pour appeler les pompiers. Le feu s'était, comme on le sait, déclaré dans les ruines.

Voici ce qui était arrivé : La rupture des fils avait été complète, et les deux extrémités disjointes étaient disparues sous une masse énorme de quartiers de roc et de terre. Mais, chose étonnante, il s'était formé ce qu'on appelle un courant terrestre, très affaibli sans doute, mais encore assez sensible pour que la main habile du télégraphiste pût l'utiliser pour la transmission d'une alarme qui a permis aux pompiers d'être les premiers à arriver sur la scène du désastre sans compter une foule de citoyens qui, sans cette alarme, n'auraient pas été là pour retirer les blessés des décombres. En sorte que l'on peut dire que le télégraphe d'alarme, grâce à l'habileté de ses opérateurs et à la délicatesse de ses appareils, a sauvé la vie de bien du monde cette

ÇA ET LA

On annonce le prochain mariage du comte Herbert de Bismark, ministre des affaires étrangères, fils aîné du chancelier, avec une riche Anglaise. Le comte Herbert est âgé de quarante ans.

***

On a remarqué, pendant les fêtes de réceptions de Dresde que l'impératrice d'Allemagne portait une superbe agrafe en diamants sur l'épaule ; il paraît que ce bijou a une origine historique et qu'il a appartenu à Napoléon 1er ; on dit que ce dernier portait l'agrafe à son chapeau lors de la bataille de Waterloo.

***

Les places de Toulon et de Nice, distantes l'une de l'autre de 120 kilomètres, sont actuellement reliées par la télégraphie optique.

Le poste de Toulon est établi au fort de Coudon, situé à 702 mètres d'altitude, et celui de Nice sur le mont Chavo à 800 mètres.

Les communications entre ces deux postes s'effectuent avec la plus grande régularité.

***

Les dix-sept millions—ou peu s'en faut—des visiteurs qui ont visité à cette l'Exposition, ou du moins ceux d'entre eux qui ont fait en chemin de fer le voyage du Champ de Mars à l'Esplanade, n'ont pas manqué de déchiffrer, quand cela se peut, le cela se peut, le conseil, écrit en multiples langues, qui leur est donné " de ne sortir ni jambes ni tête " et de se garer ainsi des écrasements possibles contre les arbres qui bordent le quai.

Cette affiche est posée aujourd'hui en trente langues différentes depuis notre français vulgaire jusqu'au sanscrit, au japonais, à l'annamite, au latin, et.. à la sténographie. Voilà, du reste, la nomenclature de ces trente langues. Attention !

Française, anglaise, autrichienne, hongroise, tchèque, portugaise, espagnole, italienne, danoise, flamande, roumaine, suédoise, hollandaise, luxembourgeoise, latine, annamite, malgache, maltaise, russe, chinoise, japonaise, arabe, turque, persane, grecque, hébraïque, sanscrite, arménienne et, pour finir, en sténographie, en volapuck.

NOUVELLES DE MONTREAL

Montréal, 30—L'exposition de la société d'agriculture du comté de Beauharnois qui vient de se terminer a surpassé celle des années précédentes tant par le grand nombre des exposants que par la qualité des produits exposés. Le colonel Rhodes était présent à l'ouverture ainsi que M. E. H. Bisson, M.P.P.

Mlle Aylmer, fille de l'hon. Henry Aylmer, de Richmond, qui s'est fait briser la cheville du pied dans un accident de voiture, il y a une quinzaine de jours, est morte du tétanos, résultat de sa blessure.

Hier un jeune homme se présentait dans une manufacture de cigares de cette ville et demandait de l'emploi.

Le patron acquiessa à sa demande et lui dit de se mettre à l'œuvre immédiatement. Le nouvel employé commença à travailler, mais ses compagnons intrigués de la blancheur de ses mains et de sa conformation féminine, suivirent de plus près ses mouvements. Dans l'après-midi, l'un d'eux ne pouvant résister à la tentation de savoir à quoi s'en tenir sur son compte, entamma une discussion avec elle. Ce fut son corset qui trahit l'espiègle. Va sans dire que quand son sexe fut découvert elle ne tarda pas à décamper.

Elle voulait avoir de plus forts gages, prétendit-elle, et c'est pour cette raison qu'elle avait revêtu la livrée du sexe fort.

Une délégation composée de M. A. T. Lépine, M.P., MM. U. Lafontaine, N. Brouillet et E. M. Temple doit avoir une entrevue avec l'hon. M. Mercier pour lui demander d'établir dans la partie Est de la ville des écoles gratuites du soir. La même délégation soumettra sa requête au comité des finances.

La cour d'appel s'est ajournée au 15 novembre prochain, à laquelle date elle rendra jugement dans la cause des Jésuites contre le *Mail*.

Voici la liste des présents qui ont été offerts à mademoiselle Irma Hamel, à l'occasion de son mariage avec M. DeLorimier :

Mme Ad. Hamel, M. et Mme T. C. de Lorimier, Mlle de Lorimier, M. Tancrède de Lorimier, Gustave, Eugène et Chevalier de Lorimier, M. et Mme Albert de Lorimier, Le juge et Mme de Lorimier, Montréal : Mlle Angéline Hamel, Mlle E. Hamel, Georges Hamel, Jules Hamel, M. et Mme Gust. Gagnon, Dr et Mme Hamel ; Mme et Mlle Duckett, Dr et Mme Duckett, M. et Mme Alf. Duckett, Montréal ; M. et Mme Ferd. Hamel, M. et Mme Jos. Hamel, M. et Mme Eug. Hamel ; l'abbé Duckett, Dr Prieur, Montréal ; M. et Mme Henri Hamel, M. et Mme Ernest Hamel, Mme Théophile Hamel, Mlle H. Hamel, Gust. Mamel, M. et Mme Théo. Hamel, M. et Mme E. Belleau, Mademoiselle Joséphine Hamel, Elzéar Fiset, Mlle Tessier, Jos. et Alex. LaRue, Mlle Carbray, Mme Connolly, Mme J. de L. Taché, Mlle A. Langevin, Mlle B. Hébert, M. et Mme Painchaud, M. et Mme L. J. Demers, Mme A. Turcot, Mme E. Carrier, Mlle Skelly, Mlle B. McDonald, Mlle Wainwright, M. et Mme Mongenais, Mlle Olivier, M. et Mme C. P. Hébert, la famille Auger, Mlle A. Duchesnay, L. Aug. Carrier, M. et Mme L. Bélanger, M. et Mme E. Globensky, M. A. H. Masson, Montréal ; Mlle M. Drolet, Mlle Leduc, Mlle H. Taschereau, Mlle A. Carrier, Mme Dessane Lomer Hamel, M. et Mme Ed Lortie, les Delles Hamel, M. et Mme B. Verret, le juge et Mme C. Pelletier, M. et Mme Vallière, H. Labelle, Mlle M. Smyth, M. et Mme H. Lionais, M. G. Amyot, Mlle Delorme, Mlle Benoit, M. Ed Lionais Mlle Legendre, Mlle Sicotte, Montréal ; Mlle A. Taschereau, Geo. Vallière, Charlie Dunn, Mme Myrand, Mlle M. Burke, Mlle Withcomb, M. et Mme F. Pennée, Mlle M. L. Auger, Mlle N. L. Braün, Mlle L. Hébert, Mlle Baillairgé, M. et Mme T. Pouliot, Mlle Pouliot, l'islet ; M. et Mme Labadie, M. et Mme A. Lionais, Montréal ; M. [illegible] et Mlle B. Lemieux, M. et Mme N. Lemieux, Dret Mme Belleau, Mlle Tarte, Mlle A. Gagnon, Mademoiselle L. Burroughs' Zéph. Hebert, Th. Odell, Henri Masson, Arthur Laframboise, Victor Gingras, T. Maréchal, R. Tourville, G. Ferou, A. Labelle, O. Delorme, L. Beaubien, J. Gelinas, A. Hébert, Alex. Clark, H. St. Denis, A. Trudel, B. Joubert, H. Duverger, H. A. Cholette, Montréal ; Mme Belcourt, Ottawa ; M. et Mme Chapais, G. Alleyn, Mlle A. Dionne, Mme T. Dorion, Mme Belleau, M. et Mme Shehyn, Mlles Belleau, Mlles Rémillard, Mme N. Olivier, Mme D. Laviolette, Montréal ; Mlle Z. Hudon, M. et Mme F. Carbray, Charlie Archer, Mme Geo. Tessier, Charles DeGuise, Mlles Gagnon, Kent Tarcotte, M. et Mme Jos. Hudon, Mlle Cécile Laforce, Mlle Rolland, Edmond Ducket.

DÉCOUVERTE
PLUS d'ASTHME
FOUDRE CLERY — Se vend partout.

Grande Vente d'un Fonds de Banqueroute No. 50 Rue de la Couronne
AUTREFOIS OCCUPÉ PAR LE "MAGASIN ROUGE"
Rendez-vous en Foule. Nous vous offrirons des Marchandises d'Automne, (Voir les Circulaires).
OUVERTURE SAMEDI, CINQ OCTOBRE, A NEUF HRS. A. M.

JOB JOB
775 prs. de Couvertes Blanches, toutes laine
VENDUES A 50c DANS LA PIASTRE
Syndicat de Québec

Rioux & Cie.

POMMES SECHES en quart.
Do Evaporees, en caisses.
RAISINS Valence,
Raisins Elemc,
Raisins Sultana,
Raisin Bleu, London Layers,
Raisin Bleu Malaga.
CONSERVES Alimentaires,
Produits Chimiques,
THÉ NOIR, Vert et Japon,
Café Java et autres marques,
VINS, BRANDY et LIQUEURS.
CIGARES, TABAC manufacturé de toute sorte ; spécialité en feuille.
Chars Sucre d'Erable,
600 Tonnes Sirop Barbades,
50 Quarts Huile Loup-Marin, straw,
SAINDOUX en seaux et chaudières,
En gros seulement.
11 juin 1889.

CINQ
Grandes Consignations
— DE —
Marchandises d'Etappe et Fantaisie
POUR LE COMMERCE D'AUTOMNE

Comprenant le stock le plus au complet dans chaque département,
Tapis de Bruxelles, Tapisserie, et autres.
50 COSTUMES pour Dames, une grande variété. Etoffes à robes, les plus nouvelles et les meilleures valeurs, depuis 9c, 15c, 16c, 18c, 22c, 25c, 27c, etc.
Drap pour Dames uni 42 pcs. de large, 30c ou 25½c net,
Jupons pour hiver et étoffes à Jupons.
SOIE, VELOURS, PLUCHES, ETC.
GLOVER, FRY & CIE.

Chapeaux de feutre pour Dames, dernières Nouveautés Parisiennes.
Chapeaux de feutre, garnis, pour Dames depuis $1.65.
PLUMES, FLEURS, OISEAUX, ETC.
GLOVER, FRY & CIE.

Département des Messieurs
Nouvelles étoffes écossaises et autres, pour habillements.
Pardessus, Pantalons, etc.
Chemises blanches et de couleurs.
Chemises en flanelle de fantaisie.
Camisoles et Caleçons en laine écossaise.
CRAVATES, BRETELLES, GANTS, ETC.
Glover, Fry & Cie.

Meres de Familles
Meres de Familles
A l'occasion de la rentrée des classes
Si vos petits garçons ont besoin d'un bel et bon habillement complet, n'oubliez pas que c'est en allant à la
MAISON L. A. BERGEVIN
35 A 45 RUE NOTRE-DAME
que vous trouverez le plus grand choix possible de
Vêtements Complets
TOUS FAITS
En magnifiques Etoffes d'Automne et d'hiver
Nous en avons de toutes grandeurs pour Garçons depuis l'âge de 3 ans jusqu'à 9 ans.
NOS PRIX SONT BIEN BAS
Comparés aux qualités
Nous sollicitons respectueusement une visite avant que d'aller ailleurs.
Nous faisons une spécialité de ces marchandises, ce qui nous permet de vous offrir des avantages que vous ne trouverez pas chez nos concurrents.
L. A. Bergevin
BASSE-VILLE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
North British & Mercantile
Contre le Feu — o — Et sur la Vie
— o —
Cour generale des Directeurs : EDIMBOURG et LONDRES
BRANCHE CANADIENNE
Bureau central : 72 rue St-François-Xavier, Montréal
Directeur gérant en Canada THOMAS DAVIDSON, Ecr.
Inspecteur WILLIAM EWING, Ecr.

Capital autorisé	Trois millions de Louis Sterling.
Fonds accumulé	Trente millions de piastres.
Actif en Canada	Un million, six cents soixante-dix mille Piastres.

Le soussigné, comme Agent de la susdite Compagnie responsable, continue d'assurer presque toutes sortes de propriétés et marchandises contre le feu, AUX TAUX LES PLUS BAS.
Les RESIDENCES PRIVEES, les EGLISES, les COUVENTS, les INSTITUTIONS DE CHARITE, assurés pour TROIS ANS par un paiement au tirage de deux seulement.
Pertes réglées avec promptitude et libéralité
JOHN LAIRD, Agent.
113, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.
30 août.—1m.

A. R. Pruneau & Cie
Marchands de Charbons Anthracite et Bitumineux
CHARBONS
Grate, Egg, Stove et Chesnut
— AUSSI —
Ciment de Portland, Ciment Canadien, Plâtre, Briques à feu, Tuyaux de drainage écossais, etc., etc.
AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE
BUREAU ET QUAI,
NO. 90, RUE DALHOUSIE
12 juillet.—3m.

JOB! JOB!
Le plus grand qui se soit offert au public de la ville et de la campagne, à la
Maison Jacques Cartier
CONSISTANT EN UN ASSORTIMENT DE
Couvertes de Laine, Lainages, Jupons
De tous genres
FLANELLES
— AUSSI —
Vêtements de dessous pour Dames et Messieurs.
Tweeds Anglais, Ecossais et Canadiens.
Drap "Beaver" noir et bleu.
Serge noire "Cork Screw."
Melton noir et couleur.
Etoffes à Manteaux noires et couleur.
Etoffes à robes, à la verge et au patron.
Cashmire noir et couleur.
Peluche noire et couleur.
Chapeaux et Garnitures de tous genres.
Et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.
Le département des Pelleteries et des Hardes Faites est aussi des plus complets.
5763 doz. de Fil à
5 CTS LA DOZ.
LA VENTE COMMENCERA
SAMEDI, 27 Sept.
Un tailleur et modiste sont employés à la maison et sont respectueusement invités à juger par vous même.
52
Rue de la Couronne
G. DARVEAU
PROPRIÉTAIRE,
27 septembre.

La SANTE vaut mieux que la RICHESSE.
Si vous voulez conserver et améliorer votre santé buvez l'EAU MINÉRALE
DIVINA
La supérieure des Eaux Minérales de tout l'Univers.
Cette EAU MINERALE a été analysée par M. F. Fafard, professeur de chimie, Université-Laval, Montréal et aussi recommandé par plusieurs medecins.
Elle est la meilleure pour guérir le rhumatisme, Constipation, Indigestion, Engorgement du Foie, etc. Dépôt General à l'épicerie de
JOSEPH BEAUPRÉ & CIE
187, rue St-Valier, St-Sauveur
(En face du Marché St-Pierre)
DEPOT : 6 rue Buade, vis-à-vis le Bureau de Poste.
7 septembre.—1m. e c.

LEÇONS PRIVÉES
LEÇONS PRIVÉES MODÈLES, françaises et anglaises.
S'adresser au No. 161, rue du Pont, Québec
24 septembre.—1 sem.

S'il vous plaît de venir visiter le plus bel et plus grand
Entrepot de
VALISES
ET
PORTE-MANTEAUX
De la Ville.
J. Emile Caron
A son nouveau poste
No 21
Rue Notre-Dame, Basse-Ville
En face de l'Eglise de la Basse-Ville
Aux Marchands de la Campagne et autres
200 DOUZAINES DE HACHES
CLAIETS D'ACIER EN DEDANS, $6 la douzaine comptant. Aussi, le meilleur assortiment général de quincaillerie, comme par le passé au plus bas prix du marché.
Correspondance sollicitée.
J. E. MARTINEAU,
127 rue St-Joseph, St Roch.
17 septembre.—2m.

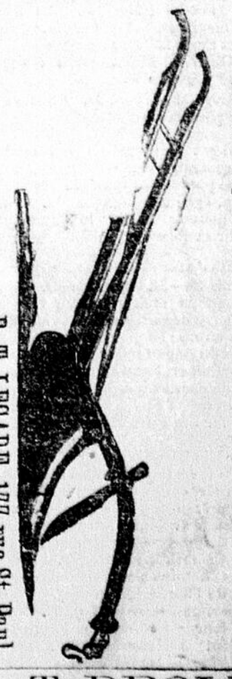

La célèbre charrue d'acier Nos. 5 et 6 a remporté le premier Prix aux expositions Sherbrooke, Ottawa et Toronto
EN VENTE SEULEMENT CHEZ P. T. LEGARE, 177 rue St-Paul

L. T. DROLET
Barbier-Coiffeur
Successeur de feu Wm. MEDLEY
M. DROLET ayant fait l'acquisition de tout l'établissement de feu Wm. Medley, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continuera son métier au même endroit et qu'il fera son possible pour satisfaire toutes ses pratiques.
L. T. DROLET,
52 rue Garneau
23 sept.—1 d.

ANNONCES NOUVELLES

Chemin defer Intercolonial.
Importations d'automne.—Behan Bros.
Déménagement.—Ch. Vézina.
Au Bon Marché.—Venière Nicol.
C. Bélanger, marchand-épicier.
Vente à l'encan par Oct. Lemieux & Cie

L'OPINION DU MAIRE

Ce qu'il pense du verdict

Son Honneur le maire de Québec a fait connaître à l'*Electeur* ce qu'il pensait du verdict rendu par le jury du coroner, dans l'éboulis du Cap.

Je ne suis pas surpris du verdict, a dit le maire, après la manière dont toute cette enquête a été conduite. S'il est une chose qui m'a surpris c'est que le verdict ne fût pas plus absurde encore. Depuis le commencement jusqu'à la fin, *cette enquête a été un scandale public.* Si toutes les enquêtes de coroner sont de cette valeur, le plus tôt on abolira la charge, le mieux ce sera pour le public. D'abord *le choix des jurés suffirait pour faire condamner la conduite de l'enquête. Dans une affaire de cette importance, on aurait dû choisir un jury parmi les gens les mieux posés et les plus intelligents de la Basse-Ville.*

Le maire rappelle ensuite l'action que le conseil de ville a prise dans toute cette affaire.

Le conseil de ville a pris sur lui de violer la loi en votant $2,500 pour venir au secours des victimes, et $2,500 pour le déblayage des ruines et en s'engageant à payer le prix des funérailles des décédés. Une partie des membres du conseil ont passé des journées et des nuits au froid et à la pluie pour tâcher de porter secours aux vivants et de retrouver les morts ; et toute la reconnaissance qu'ils en ont, c'est que les jurés, qu'on doit supposer amis des victimes et de leurs parents, traitent la corporation comme si c'était elle qui serait cause de la catastrophe. Je suis même étonné, après ce que j'ai vu et ce qu'on m'avait dit des dispositions des jurés, de la modération qu'ils ont montrée, car je m'attendais qu'ils allaient rapporter un verdict de *manslaughter* contre le maire et les membres du conseil.

UN CONCILE

On sait que le St-Siège vient de décréter la tenue d'un concile national au Japon, pour le mois de mars 1890.

Ce concile se composera de tous les délégués apostoliques, de tous les vicaires apostoliques et de tous les missionnaires de cette province ecclésiastique. Ce sera le premier synode de cette contrée.

La propagande a choisi la date de mars 1890, parce que l'année prochaine marquera le 25e anniversaire de la découverte faite par les missionnaires d'une chrétienté japonaise qui, sans prêtres et sans évêques, avait conservé toute la foi et tout le rite catholique.

Le souverain et le gouvernement du Japon laissent toute liberté aux missions. Ils ont même soulevé l'idée d'introduire officiellement la religion chrétienne comme religion d'Etat.

Un gentil canard éclos dans le *Post*, de Montréal. Lisez :

M. Eiffel est attendu prochainement à Québec pour construire un pont de $5,000,000 sur le St-Laurent.

C'est grand dommage qu'il n'y ait pas une once de vérité dans cette bonne nouvelle.

LA VOIX DE LA MINORITE

On sait que les protestants sont disposés à accepter la somme de $60,000 comme étant la part leur revenant dans le règlement de la question des Jésuites.

Cette acceptation ne tombe pas dans le goût de l'association des Droits Egaux de Montréal qui fait déjà feu et flamme pour que l'on ne touche pas au magot.

Sa protestation figure dans le *Witness* sous le titre : *La voix de la minorité.*

Le titre est parfaitement justifié. C'est en effet une "voix" qui court de grands risques de ne pas être entendue.

EN ANGLETERRE

Londres, 30—Quatre cent cinquante délégués de la ligue nationale de la Grande Bretagne ont eu une assemblée hier à Manchester. M. O'Connor a été élu président. Dans un discours qu'il a fait, M. O'Connor a dit que le rapport annuel montre un progrès notable dans les affaires de la ligue. Seulement, il me semble, a dit M. O'Connor, que sur les 2,000,000 d'Irlandais disséminés dans toute l'Angleterre, il pourrait s'en trouver un plus grand nombre qui serait dévoué à la cause irlandaise. Au lieu de 34,117 membres, la ligue devrait compter dans ses rangs 250,000 membres.

M. O'Brien, M.P., est à écrire une nouvelle politique irlandaise.

Londres, 30—L'hon. M. Abbott a pris passage pour retourner au Canada à bord du *Sardinian*.

En dépit des rumeurs qui semblent dire le contraire, la conférence australienne se poursuivra jusqu'au printemps prochain, époque à laquelle M. Abbott espère pouvoir laisser le Canada pour accomplir sa mission.

Le chemin de fer des basses Laurentides

Ottawa, 30—M. Montplaisir, député de Champlain était en cette ville hier pour affaires départementales. M. Montplaisir a eu une longue entrevue avec les autorités du département des chemins de fer des Basses Laurentides maintenant en voie de construction et qui doit rallier le chemin de fer du lac St. Jean, aux chemins de fer des Plles et de la avec le C. P. R.

Il y a déjà 29 milles de ce chemin de complétés il en reste 9 milles à faire pour le terminer complètement. M. Montplaisir représentant la compagnie a fait une demande au département des chemins de fer pour pouvoir changer le terminus sur le chemin du lac St. Jean. Le ministre des chemins a soumis la demande à l'étude de l'ingénieur en chef.

Le département enverra probablement un ingénieur pour étudier la question sur les lieu. Le raccordement avec le chemin de fer du lac St. Jean se fera au printemps prochain.

Ambroise Lepine à Montréal

Montréal, 30—Ambroise Lepine, lieutenant de Riel dans la première révolte du Manitoba, et la personnalité la plus en vue en rapport avec le meurtre de Scott, est en visite à Montréal pour quelques jours. Il ne prend la vie comme elle vient. Son but en venant à Montréal est de visiter ses amis. Il dit que les Métis sont généralement paisibles et désireux de profiter des tristes expériences du passé.

EN ALLEMAGNE

Berlin, 30—Une explosion a eu lieu hier à Hamburg, sur le Rhin. Dix personnes ont été tués et plusieurs autres ont été blessés.

La police montée en devoir

Regina, 30.—La considération dont ont toujours joui les Canadiens dans les régiments de la police montée est due à fidélité avec laquelle ils remplissent toujours leur devoir. Ceci est une preuve nouvelle en faveur de la gélatine lady charlotte, qui est considérée comme l'élément le plus capable de les soutenir dans leur longues marches, et les hommes de la police montée ont résolu de s'adresser au gouvernement afin d'en avoir une quantité plus grande.

Au cimetière de Saint-Sauveur

Hier l'après-midi a eu lieu au cimetière Saint-Sauveur la bénédiction solennelle d'un chemin de croix magnifique. Le temps était superbe, et la population entière de Saint-Sauveur se porta au cimetière. Les membres de la communauté des Oblats ainsi que les Frères des Ecoles chrétiennes avec leurs élèves étaient présents.

La cérémonie a été présidée par Mgr Têtu. Après la bénédiction des croix et des tableaux dans la chapelle du cimetière, on se mit en procession pour se rendre au calvaire en chantant des hymnes. Là le Rév. P. Gladu, O. M. I., adressa la parole à la foule pieuse et recueillie ; il insista sur les avantages de la dévotion au chemin de croix, et complimenta les citoyens du respect qu'ils professent pour les morts—respect qui se révèle par le grand état de propreté dans lequel est tenu le lieu de leur dernier repos.

On parcourut ensuite les diverses stations du chemin de croix. Il était trois heures et demie lorsque la cérémonie s'est terminée.

Ce nouveau chemin de croix, qui est un bas-relief sur bronze d'un fini parfait, a été importé de France ; il a coûté près de $1500. Les agenouilloirs en pierre seront posés incessamment.

Voici la liste des donateurs :

1re station.	Le chevalier T. Kirouac, maire.
2me	—	Les Dlles Enfants de Marie.
3me	—	M. Nap. St-Pierre et sa manufacture.
4me	—	Mme Romain Gagnon.
5me	—	MM. les épiciers.
6me	—	MM. les cordonniers.
7me	—	M. Charles Paquet, manufacturier.
8me	—	MM. les menuisiers et maçons.
9me	—	MM. les bouchers.
10me	—	MM. les marchands.
11me	—	M. Edmond Leclerc.
12me	—	Don d'une Enfant de Marie.
13me	—	M. J. B. Lapointe, organiste.
14me	—	MM. Arthur, Cyrille, Napoléon, Eugène et Alphonse Kirouac.

Ajoutons que le Calvaire composé du Crucifix, de la Ste. Vierge, St. Jean et Ste. Marie Madeleine, ainsi que l'élégante construction qui l'abrite, sont dus à la générosité de la confrérie des Femmes de la Ste Famille.

Enquête de coroner

Nous l'avons rapporté samedi, qu'un nommé Elzéar Renaud était tombé vendredi en bas d'un quai, en écorchant un cheval, et qu'il était mort de ses blessures après avoir été transporté à l'Hôtel-Dieu.

A l'enquête tenue ce matin à la Morgue, par M. le coroner Belleau, les jurés ont prononcé un verdict de "mort accidentelle."

Temoignage d'estime

Hier, les paroissiens de Notre-Dame de la Garde ont présenté au Révd. M. Lessard, une adresse d'adieu, à l'occasion de son départ de cette cure, pour celle de St. Romuald. Avec cette adresse, les paroissiens ont présenté au Révd M. Lessard, la somme de $60.

Retraite des enfants

Depuis hier l'après-midi, MM. les abbés Lessard et Laplante, vicaires à St-Jean-Baptiste, prêchent aux enfants qui fréquentent les classes des Frères et des religieuses de la Charité et du Bon Pasteur, une retraite qui se terminera mercredi.

Attention

Mardi, le 1er octobre, sera offert en vente un lot d'*Imitation Loutre* légèrement endommagé, valant $9.25 pour $4.95 la verge, chez T. Béland, 166 rue St. Jean.

Une escroquerie

Les arrangements que MM. Larochelle et Déry essayaient de prendre il y a quelque temps avec le professeur Salagnard, pour une ascension de ballon à Québec n'ayant pas abouti, parce que la compagnie du gaz ne pouvait se charger du gouflement de l'aérostat, des individus de Montréal annoncèrent dans nos journaux, à grand renfort de réclame, une ascension de ballon qui aurait lieu sur le terrain St. Louis, le dimanche 21 du courant. On ne donnait pas le nom de l'aéronaute, ce qui parut suspect à bien des gens, mais comme toutes les foules sont plus ou moins crédules, plusieurs centaines de personnes étaient présentes sur le terrain à la date et à l'heure indiquées.

Le vent étant trop fort, on annonça que l'affaire était ajournée au dimanche suivant, mais sans rendre l'argent.

Hier l'après-midi, près de mille personnes attendaient donc sur le terrain St. Louis l'ascension du ballon. Il y avait de la musique.

On donna d'abord des tours de force et de passe-passe qui n'étaient pas forts du tout, puis on commença le gonflement du ballon ou plutôt d'une espèce de sac qui n'aurait pu enlever un enfant.

La foule regardait anxieuse, haletante et ouvrant des yeux grands comme *la ballonne* même.

Mais tout-à-coup, crac ! v'là le sac enflammé !

Désabusés du coup et voyant bien qu'ils avaient été honteusement dupés, les spectateurs se mirent à vociférer et à demander qu'on rendit l'argent, et ils se précipitèrent sur les organisateurs de cette mascarade, les nommés Hirtz et Plante, menaçant de les écharper.

Flairant le danger, ceux-ci se jetèrent dans les bras des gardiens de la paix et leur demandèrent de les protéger, après leur avoir préalablement confié les sacoches renfermant la recette. Les agents les escortèrent au poste central poursuivis par les hurlements de la foule, qui menaçait de leur faire un mauvais parti.

La recette, qui était d'environ $200, a été distribuée aux musiciens et à quelques autres créanciers, et les spectateurs en ont été pour leurs frais, en jurant trop tard qu'on ne les y prendrait plus, car ils sont persuadés que l'incendie du ballon n'a pas été simplement l'œuvre du hasard.

Un nommé Monfort, qui dit être l'aéronaute qui devait monter hier dans la nacelle, prétend que l'accident a été provoqué par la foule, qui se pressait autour du ballon et qui l'a crevé. On avouera que cela sent passablement la gasconade.

Pour terminer, avis aux gogos qui se laissent toujours prendre trop facilement aux pièges des imposteurs.

L'harmonie de Montmagny

Il y a quelque temps une association musicale et d'amusements a été formée dans le but de fonder une fanfare et d'organiser des concerts.

La société a été incorporée sous le nom de l'*Harmonie de Montmagny*.

Les messieurs suivants ont été élus officiers :

Messire Léon Rousseau, curé, patron et président honoraire ;
Albert Bender, avocat, président ;
Amable Bélanger, vice-président ;
Dr J. Gaudiose Paradis, directeur ;
Raoul Renault, secrétaire ;
Roméo L'Espérance, trésorier ;
Comité de régie : MM. Joseph Boulet, Joseph Couture, Amédée Côté, Napoléon Côté, Placide Bernatchez et Joseph Nicol.

Commencement d'incendie

Samedi soir, un commencement d'incendie a eu lieu rue Bélair, à St. Roch. Une lampe au pétrole a été renversée et a fait explosion. La femme de la maison et l'un de ses enfants qu'elle tenait dans ses bras, ont été brûlés assez grièvement.

Petite chronique

—Samedi, il est tombé quelques grains de neige et de grêle.

—Hier soir, le feu a pris par combustion spontanée dans un amas de charbon sur le quai Tweddell. On a réussi à l'éteindre aujourd'hui et les dommages sont légers.

—A midi, un malheureux pris de boisson, est tombé la face contre terre, en descendant d'une des voitures du tramway de la Basse-Ville, vis-à-vis la gare du Pacifique, et après avoir été relevé par des passants charitables, il a été confié à la police. Il paraissait fortement contusionné.

—Hier l'après-midi, sur la station de voitures du marché Finlay, le cheval d'un cocher de St. Sauveur nommé Dallaire est tombé mort.

—Dans la nuit de mercredi dernier, on a dévasté les parterres de fleurs de M. Hamilton, sur le chemin Ste. Foye, et toute une collection de géraniums a disparu.

—La semaine dernière, un petit garçon appartenant à M. Magloire Gingras, domicilié rue St. Patrice, s'est démis un bras en jouant.

Batterie de Campagne

Cette batterie est revenue hier soir de Kingston, où a eu lieu le concours annuel de tir au canon entre les batteries de campagne de la Puissance.

Elle a eu un excellent succès, remportant le premier prix de tir individuel et le premier prix de tir collectif, malgré un temps très défavorable, vu le très fort vent qui faisait souvent varier le pointage.

1

Officiers et soldats ont été enchantés de la courtoisie de tous ceux avec qui ils sont venus en rapport, surtout les officiers et soldats de la batterie A, et reviennent avec un souvenir des plus agréables de Kingston et de ses habitants.

4

La discipline et la tenue du détachement ont été admirés par les officiers du collège militaire et de l'Ecole royale d'artillerie.

Le capitaine Garneau commandait le détachement et dirigeait son tir, vu que le major Lindsay agissait comme quartier maître du camp.

Bulletin maritime

—Le steamer Allan *Polynesian*, parti de Liverpool le 19 septembre viâ Moville le 20, avec 73 passagers de première, 74 de seconde et 173 d'entrepont, ainsi qu'une cargaison générale, est arrivé ici samedi soir, et après avoir débarqué au Grand-Tronc des passagers et des marchandises pour Québec, il est reparti hier midi pour Montréal.

—Le steamer Allan *Sardinian*, parti de Québec, est arrivé vendredi à Liverpool.

—Le steamer Allan *Corean*, parti de Montréal, est arrivé vendredi à Glasgow n'ayant perdu qu'un bœuf sur 646 bêtes à cornes.

—Le steamer Allan *Siberian*, parti de Glasgow le 19 avec 10 passagers de première, 28 de seconde et 34 d'entrepont, ainsi qu'une cargaison générale, est arrivé ici hier soir.

—Le steamer *Concordia* est arrivé hier soir de Glasgow et a continué pour Montréal.

—Hier matin, le feu s'est déclaré à bord d'une goélette mouillée vis-à-vis l'embouchure de la rivière St. Charles, et ce n'est pas sans de grandes difficultés que l'équipage a réussi à la préserver d'une perte complète. Les dommages sont assez élevés.

—L'action instituée par MM. Henry Fry & Cie contre le steamer *Lemuria*, pour une réclamation résultant de l'échouement de ce vaisseau dans le bas St. Laurent, a été réglée, les demandeurs recevant ce qu'ils exigeaient, avec intérêt et dépens. Le tout se monte à $7,000.

Cour de police

L'affaire contre M. Tellier, de Montréal, pour contrefaçon de la marque de commerce du genièvre De Kuyper, a été entendue et prise en délibéré.

Un nommé Alphonse Grenier, de Beauport, a été condamné à $75 d'amende et aux frais ou à trois mois de prison pour vente de spiritueux sans licence.

Un nommé John Thompson, de Montréal, âgé d'une trentaine d'années, s'est livré hier matin à la police, en disant qu'il venait de briser une vitre au magasin de vins et liqueurs de M. Dayet, coin des rues St. Jean et du Palais, et d'y voler plusieurs bouteilles de spiritueux dans le but d'aller en prison, parce qu'il était à bout de ressources, a été coffré pour un mois.

Cour du recorder

Deux journaliers, un charpentier et un commis arrêtés samedi pour ivresse, ont payé chacun $2 d'amende.

Un journalier, pour ivresse et jurements et un autre pour tapage dans une maison, ont payé chacun $5 d'amende.

Un cordonnier a payé la même amende, pour avoir insulté les passants.

Deux journaliers ivres ont payé chacun $1 d'amende.

Deux journaliers arrêtés hier l'après-midi en état d'ivresse, près du bureau de poste, ont payé chacun $10 et les frais.

Un vieux cordonnier de 88 ans, Murdoch McCrea, est revenu à Québec après une longue absence et comme il est sans domicile, il a obtenu d'aller ressemeler pendant quatre mois les chaussures des prisonniers.

Catherine Caughlin, vieille vagabonde, a été coffrée pour trois mois.

Bon avis

Pour être en bonne santé et plein de vie, il faut porter attention à sa diète, bien dormir et régler les intestins, la bile et le sang au moyen de Burdock Blood Bitters. Ils sont un remède sûr contre les maladies bilieuses, la dyspepsie, toutes les humeurs du sang, les scrofules et tous les affaiblissements du système humain.

Tabac

Le meilleur tabac à fumer et à chiquer est certainement le " Nouveau Tabac ". En vente chez tous les épiciers.

Demandé

On a besoin à la pharmacie Brunet et Cie de deux étudiants en pharmacie. Adresse : Pharmacie Brunet et Cie, 139 et 141 rue St-Joseph, à St-Roch.

Les résultats obtenus par la Pommade Solari, dans les cas de gratelle et de démangeaison de la peau, sont magnifiques. En vente à la pharmacie LaRue, rue Saint-Joseph.

L'Ami des Dames

Prend de jour en jour une plus grande vogue. Nous conseillons à nos lectrices d'en faire l'usage. Il fait disparaître les boutons, les rousselures, etc. Demandez-le à votre apothicaire.

Librairie Montmorency-Laval

Nous donnons avis au public que nous avons en vente, à raison de 10 centins, le nu méro du *Dominion Illustrated*, représentant plusieurs photographies de la catastrophe de la rue Champlain.

PRUNEAU & KIROUAC,
28 rue de la Fabrique.

Attendu que

Attendu que grand nombre de maladies sont causées par l'action mauvaise de l'estomac, du foi, des reins, des intestins et du sang, et attendu que les Burdock Blood Bitters sont surs de guérir la dyspepsie, la maladie du foie, celle des reins, l'hydropésie, le mal de tête, etc. etc.

C'est pourquoi qu'il soit résolu que tous les personnes qui souffrent de ces maladies devront faire usage des B. B. B. et rétablir leur santé.

Eau! Eau! Eau!

De grands dommages ont été causés par l'eau dans les caves de M. I. A. Fortin, coin des rues St Joseph et du Pont. Ceux qui désirent se procurer des *Cotons jaunes, Shirtings*, etc., etc., à des prix très réduits, devront se hâter s'ils veulent en profiter. 8j e.c

A la porte du tombeau

Un petit garçon avait la diarrhée et était très près de mourir. Après avoir envoyé inutilement ailleurs je fis usage de l'Extrait de Framboisier sauvage du docteur Fawler qui le guérit promptement.

J'ai connu deux autres enfants qui ont été guéris par le même remède.

Freeman C. Annon,
Hillsi, Ontario.

DECES

Huard—A St. Sauveur, le 29 du courant, à l'âge de 49 ans, Sieur Théophile Huard.

Les funérailles auront lieu mardi matin, à 9 heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, 32 rue St. George, à 9½ heures pour se rendre à l'église St. Sauveur et de là au cimetière de cette paroisse.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Huot—Décédée ce matin à l'âge de 6 mois et 8 jours, Marie Cécile Yvonne, enfant de Philibert Huot, commis marchand.

Elle sera inhumée mardi 1er octobre. Le convoi laissera la maison mortuaire rue du Pont, 122, à 3¼ heures pour l'église St. Roch et de là au cimetière St. Charles.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Roy—A l'Ancienne Lorette, est décédé le 29 septembre, à l'âge de 62 ans, Anselme Roy, marchand.

Les funérailles auront lieu mercredi, 2 octobre. Le convoi funèbre laissera la résidence du défunt, chemin de la Petite Rivière, à 8.30 heures précises pour se rendre à l'église de l'Ancienne Lorette.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nadeau—Hier, à St. Roch, à l'âge de six semaines, Marie Sophie Regina, enfant de Sieur Alfred Nadeau, peintre.

Elle sera inhumée mardi 1er octobre. Le convoi partira de la demeure mortuaire No 106, rue des Commissaires, à 3½ heures pour se rendre à l'église St. Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Poulin—Le 30 du courant, à l'âge de 5 mois et 20 jours, Marie Albertine Aurore, enfant de Sieur Célestin Poulin.

Elle sera inhumée mercredi après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, 37, rue Des Fossés, à 3½ heures pour se rendre à l'église St. Roch et de là au cimetière St. Charles.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le service anniversaire de feue Demoiselle Marie Emilie Tessier aura lieu à la Basilique, mercredi, le 2 octobre, à 7 heures a. m.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Le service anniversaire de feu Onésime St. Amant, sera chanté mardi le 1er octobre prochain, à l'église St. Jean-Baptiste de Québec, à 7.30 hrs A. M.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Union Mutuelle des Cochers

—o—

Les membres de cette Union sont informés que M. Ferdinand Fortin a perdu son cheval et qu'en conséquence ils sont priés de payer leur contribution, (40 cts.) d'ici à SAMEDI, le 5 Oct. prochain, à M. François Giguère, trésorier, No. 48, rue Scott, quartier Montcalm.

Par ordre.

28 septembre.—4t.

A VENDRE

UN COFFRE DE SURETÉ "Chapleau," avec serrure à combinaison à vendre à bonnes conditions.

— AUSSI —

UN CHEVAL, harnais et voitures de promenade et express.

S'adresser No. 12 rue Sault-au-Matelot.

28 septembre.—6f.

Égarée ou volée

Dans la nuit de mardi à mercredi, UNE VACHE ROUGE, farouche, avec une longue corde. Elle est partie du clos en arrière de l'asile Finlay, chemin Ste-Foyn. Celui qui la ramènera à M. Cyrille Labrecque, laitier, 49 rue Sauvageau, St Sauveur, sera généreusement récompensé.

27 septembre.—3f.

Magasin à louer

Le magasin situé No. 52, Côte du Palais, coin de la rue St-Jean, précédemment occupé par la Crémerie de Québec. Excellent poste, écurie remises, hangar.

S'adresser à P. GARRIGUE, 18 rue St-Jean.

30 septembre.—3f.

C. BELANGER

Marchand-Epicier

82-84, RUE DU PONT, QUEBEC

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'agrandir considérablement son magasin d'épiceries, ce qui lui permet d'avoir un stock beaucoup plus considérable d'**Epiceries de premier choix, Vins, Liqueurs, etc.**

Il profite de cette circonstance pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils continueront à lui donner le même patronage à l'avenir.

30 sept.—1m.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

Vente à l'encan de Miroirs, Gravures, par Oct. Lemieux & Cie.

Jeudi, le 3 Octobre

Au Magasin de M. Joseph Richard & Cie., No. 3½, Cote Lamontagne, bloc Turcotte

Nous avons reçu instruction de vendre à l'encan JEUDI, le 4 Octobre, au magasin de M. Richard, tout le magnifique assortiment nouvellement importé et consistant en miroirs, gravures, tables en dorure recouverte de velours de soie, poles à rideaux, cadres pour photographie, tables en musique, nouvellement reçues de Vienne, (Autriche), et quantité d'objets d'art et de parures.

Exposition tous les jours jusqu'à six heures du soir.

Tout ce qui sera mis à l'enchère sera vendu sans réserve.

☞ Nous appelons l'attention des amateurs.

OCT. LEMIEUX & CIE.
Encanteurs.

Chemin de Fer Intercolonial

Soumissions pour vieux Fer et Acier

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription : "Soumissions pour rebuts de fer et d'acier" seront reçues d'ici à Mardi, le 15 octobre, de toutes personnes désireuses d'acheter le tout ou partie des articles suivants :

Environ	1500	tonnes de vieilles lisses en acier.	
"	150	"	de bandes de roues "
"	100	"	de ressorts "
"	2 00	"	de rails en fer.
"	220	"	de fer forgé No. 1.

Ces articles de vieux fer et acier seront délivrés libres de frais de transport sur les chars à toute station du Intercolonial, la soumission indiquant le lieu et le temps auxquels cette délivrance sera exigée. Le paiement doit être fait comptant sur livraison.

Un dépôt de cinq par cent du montant de la soumission sera exigée de toute personne dont la soumission sera acceptée.

Ce dépôt pourra être fait comptant ou au moyen d'un cheque de banque fait payable à l'hon. Ministre des chemins de fer et canaux et il sera forfait si le contrat n'est pas rempli Lorsque le contrat sera complété, le dépôt sera remis.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 27 septembre 1889.

30 septembre.—13f. e.c.

Poisson ! Poisson !

Hareng du Labrador No. 1.
Hareng du Cap Breton No. 1.
Morue No. 1 et 2.
Saumon No. 1-2-3.
Flétan, Turbot, Morue Sèche.
Lard Mess Short Cut.

HUILE De Morue, de Loup-marin, et de Marsouin.

J. B. Renaud & Cie

72 A 82 RUE ST-PAUL

DUPERRÉ & DAGNEAU

SELLIERS

(Ci-devant de la Maison Souey & Duperre)

67-69, RUE ST-PAUL, QUEBEC

Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont formé une société sous le nom de DUPERRÉ & DUGNEAU et qu'ils viennent de recevoir un assortiment considérable de tout ce qui concerne cette ligne de commerce. L'assortiment est complet et la qualité supérieure. MM. D. & D. porteront eux-mêmes le plus grand soin à toutes les commandes qu'on voudra bien leur confier, et ils seront exécutées sous le plus court délai.—

Prix très modérés.

Duperré & Dagneau,
67-69 rue St-Paul, Québec.

26 sept.—1m

Au Bon Marché

NE RETARDEZ PAS

Faites réparer vos Pelleteries

ET METTRE A NEUF

Vos Casques, Manchons, Boas et Manteaux

N. Venière Nicol

MANCHONNIER

297, 299, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUEBEC

30 septembre.—n-o.

BEHAN BROS.

—o—

Importations d'automne

Département de la Bonneterie

Vêtements de dessous pour dames en laine écossaise tricotée.
Vêtements de dessous pour enfants.
Vêtements combinaisons pour femmes et enfants en laine écossaise tricotée
Vêtements de laine canadienne pour garçons.
Bas en cachemire pour femmes et enfants.
Bas tricotés pour hommes et garçons.
Vêtements de dessous pour messieurs ou poil de chameaux, ou laine naturelle, laine écossaise, etc.
Demi-bas pour messieurs en cachemire en laine naturelle, en laine tricotee.
Différents lots à moitié prix.

Gants pour Dames et messieurs en kid en astraken, en laine, etc.

Nous avons importé cette année un assortiment plus varié et meilleur marché que jamais.

CHARLES VEZINA

Ferblantier, Plombier, Gazier et Poseur d'appareils de chauffage.

a l'honneur d'informer ses amis et le publié en général que son établissement est maintenant transporté au

Coin des rues du Pont et du Roi

où il gardera constamment un assortiment des plus complets.

Comme toujours, il emploiera les meilleurs ouvriers et des matériaux de première classe, de manière à répondre parfaitement à la confiance de tous ses clients, dont il sollicite les commandes comme par le passé.

L'atelier est situé sur la rue du Roi.

11 septembre.—2m.

F. ALF. ST-LAURENT Encanteur, Marchand à commission. Seul fabricant de la peinture élastique à l'épreuve du feu et de l'eau. Agent de la manufacture d'instruments aratoires de Watson.

Le soussigné demande des agents actifs pour représenter l'assurance sur la vie dite *Manufacturers Ins. Co.*

Les agents des campagnes devront être bien recommandés et résidant dans la paroisse où ils feront affaire.

Aussi : plusieurs propriétés de ville et de campagne à vendre, et plusieurs lots à concéder sur l'Avenue des érables.

S'adresser à F. ALF. ST-LAURENT,

Bureau : No. 120, rue St-Pierre. Résidence privée : 31 rue Richelieu.

AVIS

LE SOUSSIGNE informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée par toute personne, à moins qu'elle ne soit autorisée par un écrit signé de sa main.

St-Laurent, L. O., [illegible]

FRANÇOIS [illegible]

14 septembre.—1m.

ANNONCE DE Marchandises Nouvelles

TELLES QUE

Couvertes, Flanelles, Laines Habillements de dessous Etc., Etc., Etc.

—o—

Tous les jours nous recevons des Marchandises Nouvelles pour l'automne et l'hiver

Et nous soumettons à nos pratiques et au public en général, la liste suivante des Marchandises nouvellement reçues et à vendre

Strictement Comptant

Par consequent a tres bas prix

COUVERTES, provenant de manufactures anglaises. Couvertes flues pour berceaux $1.20 et $1.40 la paire. Plus grandes $1.88. Pour lit simple $2.80, $3.25, $3.78. Pour lit double $4.20 et $4.75.

FLANELLES fines. Blanche 30c, 35c et 40c. Ivoire blanc, 21c, 29c et 33c. Flanelle de 1¼ vg. de large 90c. Gris clair 29c. Rouge écarlate, bonne qualité, seulement 25c. Flanelle blanche (Welch) 30c, 35c et 40c.

LAINES (FINGERING), de Baldwin et Walker et de J. et J. Baldwin Bec Hive. Entre ces deux manufacturiers, nous avons fait un choix considérable comprenant environ 50 nuances. Toutes vendues au prix du gros. Laine noire ou blanche shetland, andalousian, merino, lady betty et Berlin fingering. Aussi, la célèbre grosse laine écossaise de Paton, pour pardessus, tuques, etc., dans une grande variété de couleurs et offerte au prix du gros.

EDREDONS pour lit simple $2.28, pour lit double $4.90. En duvet, pour berceaux $2.95, pour lit simple $3.85, pour lit double $5.68, $6.38 et $7.88. En satiné français $6.50 et $8.80.

HABILLEMENTS EN LAINE la variété est si grande dans cette classe de marchandise que la description en est difficile, aussi nous donnerons seulement que quelques prix. Chaque année nous augmentons notre assortiment de vêtements en laine écossaise et anglaise pour garçons, filles, dames et messieurs. Camisoles pour hommes 35c, $1.15, $1.25. Camisoles avec manches longues pour dames $1, $1.12, $1.20, et $1.85. Camisoles pour enfants 68c, 78c, 84c, 96c.

DRAP POUR ULSTER, nouveaux styles, $1.10, $1.22, $1.48.

DRAP CASTOR POUR DAMES, en grenat, brun, cardinal et bleu-marine $1 05

ETOFFE A JUPONS, RAYE tout nouveau, 39c, 45c et 53c.

PLAID ECOSSAIS de différents bancs 40c.

BONNETS ECOSSAIS, pur indigo, 38c et 48c.

MOUSSELINE ARTISTIQUE, pour rideaux Stock et dessins entièrement nouveaux. Prix très bas, 10c, 11c et 12c.

CRETONNES, Nouveaux patrons 10½c, 13c, et qualité extra avec ou sans bordure, 24c.

Notre nouvelle annonce sera vouée aux marchandises de fantaisie, comme les Frillings, Rubans, Dentelles, Etc.

Fermeture à 6.30 hrs. tous les soirs excepté le samedi.

Simons & Foulds

RUE DE LA FABRIQUE

HOTEL ET PENSION

A VENDRE

On offre en vente à de bonnes conditions un bon hôtel et maison de pension avec ameublement complet de première classe. La clientèle a toujours été excellente.

S'adresser au **No. 43 rue St-Nicolas**, Palais, près de la gare du Pacifique.

14 septembre.—1m.

HOTEL-DE-VILLE

Québec, 30 septembre 1889.

A une séance spéciale du Conseil de Ville de la cité de Quebec, tenue Vendredi, le 27e jour de septembre 1889, le reglement suivant a été lu une première fois, savoir :

(Rédigé en langue française)

CITE DE QUEBEC.

REGLEMENT

Pour amender le réglement No. 278 passé le 26 octobre 1888, intitulé : "Réglement pour le prolongement des rues Artillerie et Ste-Julie, dans le quartier Montcalm, dans la cité de Québec."

Il est ordonné et statué par le dit conseil et le dit conseil ordonne et statue comme suit :

1o. La section deuxième du dit Reglement No. 279 est amendée de manière à lire comme suit :

2o. La rue Ste-Julie dans le dit quartier Montcalm, dans la dite Cité de Québec, sera ouverte et prolongée depuis la dite rue St-Eustache en allant vers l'est jusqu'à l'espace de terrain nommé "Avenue Dufferin" et sur le parcourt ainsi ouvert et prolongé, l'alignement sud-est de la dite rue Ste Julie sera de seize pieds plus au sud-est que ne se trouve son alignement sud-est actuel au sud-ouest de la dite rue St-Eustache.

3o. Le présent règlement sera considéré comme faisant partie du reglement No. 279.

AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que, que conformément à la 39e clause de l'acte passé dans la 29e année du règne de Sa Majesté, chap. 57, et intitulé : "Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la cité de Québec," telle qu'amendé par la 11e section de l'ac 31 Vict., chap. 33, le réglement ci-dessus sera lu une deuxième fois VENDREDI, le quatrième jour d'octobre mil huit cent quatre vingt neuf.

30 sept. L. A. CANNON,
Greffier de la Cité.

Avis aux Familles

Demandez à votre épicier la célèbre fleur préparée de William Carrier, qui est sans contredit la meilleure ; aussi, la

Poudre à pâte CASTOR

qui est d'une qualité sans égale.

Vous trouverez à son établissement rue Dalhousie une assortiment complet de fleur, grains et provisions.

Wm. CARRIER.

26 mars.—e-c. 3fs.

PIANO

Madame EDOUARD PHILBERT, donne des leçons de piano à domicile et à sa résidence, 191 rue du Prince Edouard, St-Roch, à des conditions très faciles. 31 août.—n.o.

Leçons de Piano

Leçons de Piano, Orgue, Harmonium, par Oct. LeFrançois, organiste de Beauport.

S'adresser chez MM. Robitaille & Guimont, rue St-Joseph, St-Roch, Marchands d'instruments de musique.

17 septembre.—1m.

Avis aux Bouchers

Quelques têtes de bétail gras à vendre à la

FERME ST-DENIS

Vis-à-vis Spencer Wood

J. Israël Tarte,

Henry A. Bedard

COMPTABLE PUBLIC

Commissaire de la C. S., District de Québec

Fait une spécialité de la liquidation de successions insolvables, et agit comme intermédiaire pour l'obtention d'un compromis entre Débiteur et Créanciers.

Bureau transporté a

125, Rue St-Pierre, Québec

(BATISSE GOWEN)

DEMANDES

ON DEMANDE immédiatement deux bons couturières pour la pelleterie.

S'adresser à N. VENIÈRE NICOL.

297-299, rue St-Joseph.

30 sept.—1f.

ON DEMANDE un jeune homme pour desservir les épiceries et travailler en dehors du magasin et prendre soin des chevaux. On exige qu'il sache parler